

Population, logement, emploi

Résultats de l'exploitation globale 2008 et chiffres de population 2009



Directrice de la publication : Dominique Alba
Étude réalisée par : Sandra Roger
Sous la direction de : Audry Jean-Marie
Cartographie : Anne Servais
Photos et illustrations : Apur sauf mention contraire
Maquette : Florent Bruneau
www.apur.org

Sommaire

Introduction	1
1 – La population légale au 1^{er} janvier 2009	3
Les ressorts de la croissance démographique	6
Des densités élevées	8
2 – Caractéristiques démographiques et sociales	9
La taille moyenne des ménages parisiens est faible et stable	9
La structure par âge des parisiens reste stable dans un contexte national de vieillissement	14
La progression des cadres se poursuit ainsi que la diminution des employés et ouvriers	17
Stabilité de la population de nationalité étrangère à Paris (15 % de la population totale)	19
Croissance de la population immigrée.....	21
3 – Les logements du centre de l’agglomération	23
La croissance du parc de logement	23
Une croissance des résidences principales due à la construction et à une reconquête du parc inoccupé	24
L’évolution des caractéristiques physiques des logements.....	27
L’évolution des conditions d’occupation.....	29
4 – L’emploi et les activités économiques	33
De 1999 à 2009, le nombre d’emplois à légèrement augmenté à Paris	33
Un équilibre global des emplois et des actifs occupés résidents qui masque des disparités.....	34
Répartition des emplois par secteur : une prépondérance des activités de services	35
Les évolutions par secteur : baisse dans l’industrie et la construction ; stabilité dans le tertiaire marchand et non marchand.....	36

Introduction

Avec le nouveau recensement, les parutions statistiques sont devenues plus régulières et plus fréquentes. De nouveaux résultats sont publiés par l'Insee chaque année au lieu de tous les 8 ou 9 ans précédemment. Ce sont mêmes plusieurs séries de résultats que l'Insee diffuse chaque année : fin décembre, paraissent les chiffres de la population légale et en juillet l'ensemble des résultats statistiques.

L'Apur assure depuis longtemps un suivi des résultats du recensement au niveau de Paris et du centre de l'agglomération. Face à l'accélération des parutions, le choix a été fait de publier à partir de 2011 une note par an traitant à la fois des chiffres de la population légale et de ceux de l'exploitation globale sur les structures démographiques et sociales.

Ce travail est réalisé dans le cadre d'une collaboration étroite avec la Direction Régionale de l'Insee qui se prolonge par des collaborations sur des études thématiques. En 2012, deux sujets d'étude ont été retenus : les migrations résidentielles et les jeunes parisiens.

La présente étude est consacrée à une analyse générale et panoramique des résultats du recensement mais d'autres sources ont été mobilisées lorsque cela était nécessaire à l'analyse. Elles peuvent provenir de l'Insee (estimations localisées de population et d'emploi) mais aussi avoir d'autres origines (Permis de construire Sitadel et Ville de Paris).

1 – La population légale au 1^{er} janvier 2009

La croissance démographique se poursuit dans le centre de l'agglomération parisienne

La population de Paris s'accroît de près de 10 900 habitants par an

Au 1^{er} janvier 2009, la population municipale légale de Paris s'établit à 2 234 105 d'habitants. Ce chiffre traduit une augmentation de 108 859 habitants par rapport aux 2 125 246 habitants de la population municipale légale de 1999. Les 13^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements voient leur population augmenter de 63 845 habitants, soit 59 % de l'augmentation de la population parisienne de 1999 à 2009.

La population de Paris s'est ainsi accrue de 10 886 habitants chaque année en moyenne de 1999 à 2009, soit un taux de croissance de 0,5 % par an. Cette hausse fait suite à une baisse de 0,1 % par an dans la période précédente (1990-1998).

La tendance à la hausse était déjà apparue dans les chiffres publiés ces trois dernières années par l'Insee. Elle est confirmée et même amplifiée. Au 1^{er} janvier 2006, la population parisienne s'élevait à 2 181 374 habitants, en 2007 à 2 193 031 habitants et en 2008 à 2 211 297. Rappelons que chaque année, les nouveaux chiffres annulent et remplacent les précédents, sans possibilité de mesurer des évolutions d'une année sur l'autre. En repassant nettement au-dessus des 2,2 millions d'habitants, Paris retrouve un chiffre de population légale supérieur à celui qui était le sien vingt-sept auparavant, en 1982.

Évolution de la population, 1999-2009

Cœur d'agglomération

Évolution annuelle moyenne de la population

Hausse

- plus de 2%
- de 1,5% à 2%
- de 1% à 1,5%
- de 0,5% à 1%
- moins de 0,5%

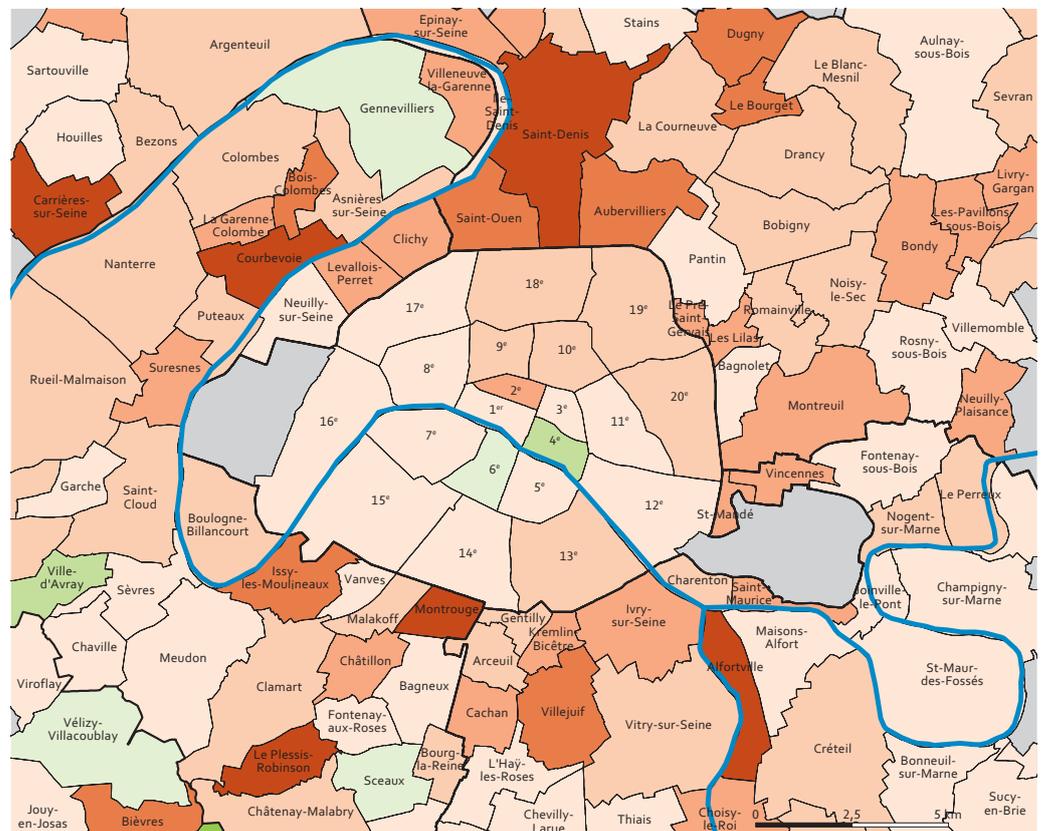
Baisse

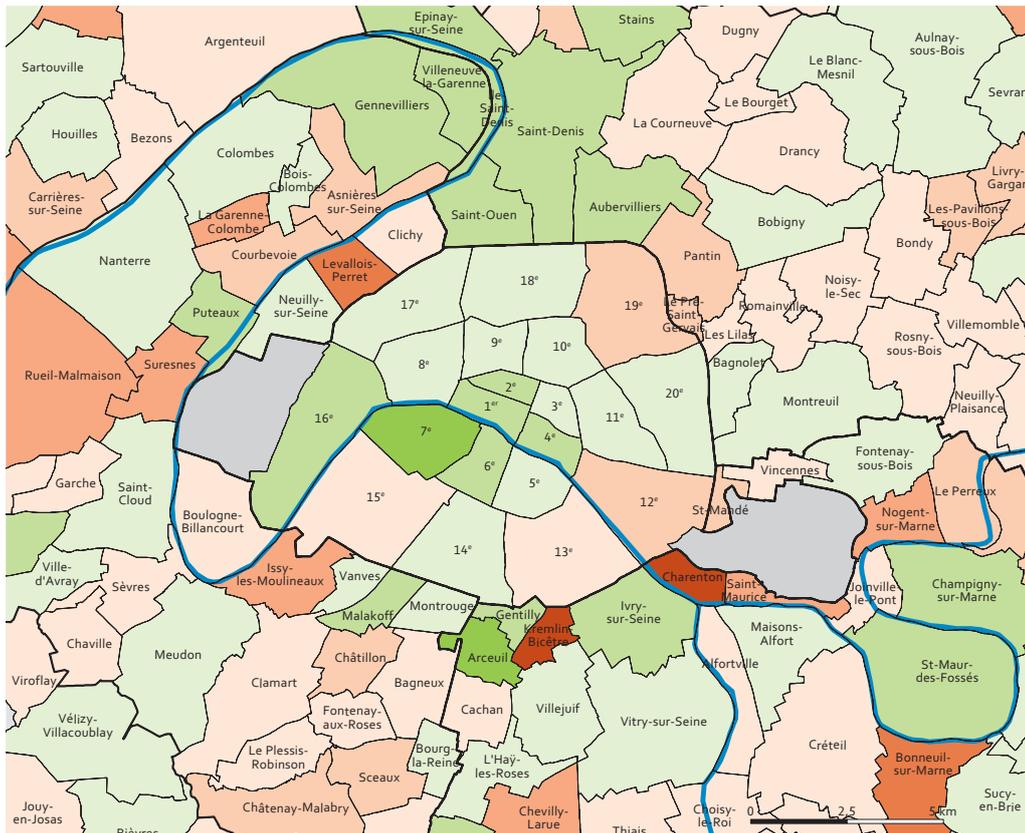
- moins de 0,5%
- de 0,5% à 1%
- plus de 1%

Moyenne :

- Paris = + 0,5%
- Petite Couronne = + 0,9%
- Centre de l'agglomération = + 0,7%

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2009





Évolution de la population, 1990-1999

Cœur d'agglomération

Évolution annuelle moyenne de la population

Hausse

- plus de 2%
- de 1,5% à 2%
- de 1% à 1,5%
- de 0,5% à 1%
- moins de 0,5%

Baisse

- moins de 0,5%
- de 0,5% à 1%
- plus de 1%

Moyenne :

Paris = - 0,1%

Petite Couronne = + 0,1%

Centre de l'agglomération = + 0,0%

Source : Recensements de la population (Insee)-1990 et 1999

apur

Dix-huit arrondissements sur vingt enregistrent un gain de leur population. Les plus fortes augmentations concernent les 2^e, 9^e, 18^e, et 20^e arrondissements où l'évolution annuelle dépasse les 0,7 %.

Le regain démographique prend partout appui sur une hausse de l'accroissement naturel, sauf dans le 13^e arrondissement où cet accroissement est stable.

Une baisse de la population municipale se produit dans les 4^e et 6^e arrondissements, bien que ceux-ci soient également concernés par une augmentation de l'excédent naturel. La baisse est très modérée dans le 6^e arrondissement, plus importante dans le 4^e. Ces baisses sont à relier pour ces deux arrondissements à une baisse du nombre de logements et à un faible nombre de personnes par logement.

En petite couronne, la croissance démographique s'accélère

Les trois départements de petite couronne connaissent une croissance plus prononcée que lors de la période 1990-1998. Les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis enregistrent les croissances les plus élevées (+ 0,9 % par an entre 1999 et 2009), suivi du Val de Marne (0,7 % par an).

Cette croissance de la petite couronne repose en particulier sur le dynamisme des communes limitrophes de Paris.

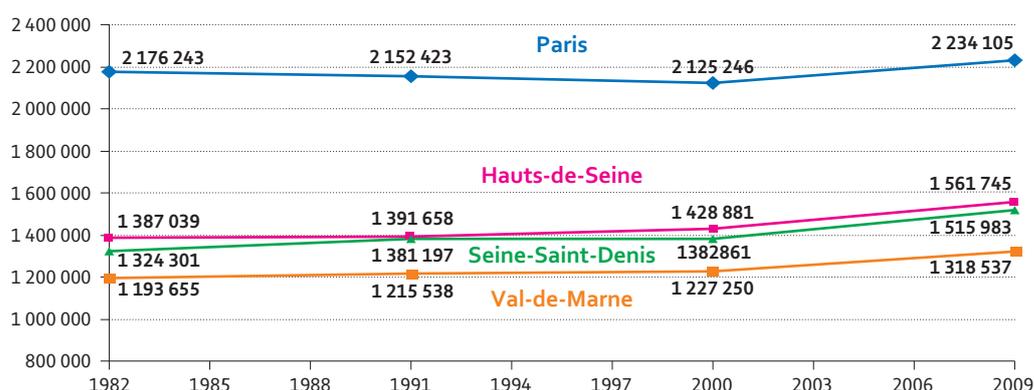
Les vingt-neuf communes limitrophes, considérées ensemble, ont enregistré un gain de 14 700 personnes par an contre 1 950 durant la période 1990-1998. Les plus fortes progressions concernent Montrouge, Saint-Denis, Issy-les-Moulineaux, Aubervilliers, Saint-Ouen, Suresnes, Clichy et Levallois-Perret. Les gains se relient souvent à des programmes importants de construction de logements, où se logent des jeunes actifs au commencement de leur vie familiale.

D'autres communes, non limitrophes mais proches de Paris, connaissent un développement d'ampleur comparable : Courbevoie, Bois-Colombes, Alfortville, Plessis-Robinson ou encore le Bourget. En revanche dans d'autres communes de la petite couronne plus éloignées de la capitale, la population augmente peu. C'est ce que l'on observe dans la partie Est du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, ou au sud, de part et d'autre de la limite entre les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne.

La population s'accroît également dans les départements de la grande couronne mais sans accélération par rapport à la période précédente. Globalement la population régionale atteint 11 728 240 d'habitants en 2009, en progression de plus de 776 229 habitants par rapport à 1999.

Les évolutions de la population à Paris et dans le centre de l'agglomération parisienne

Évolutions de la population des départements 75, 92, 93 et 94 de 1982 à 2009



Source : INSEE, Recensements

Évolutions de la population dans le centre de l'agglomération parisienne de 1992 à 2009

	Population au 1 ^{er} janvier 2009	Taux de croissance annuel moyen (%)	
		1999-2009	1990-1998
Paris	2 234 105	0,5	- 0,1
Petite couronne	4 396 265	0,9	0,1
Hauts-de-Seine	1 561 745	0,9	0,3
Seine-Saint-Denis	1 515 983	0,9	0,0
Val-de-Marne	1 318 537	0,7	0,1
Communes limitrophes de Paris	1 360 053	1,2	0,2
Autres communes de petite couronne	3 036 212	0,7	0,1
Centre de l'agglomération	6 630 370	0,7	0,0
Grande couronne	5 097 870	0,6	0,6
Ile-de-France	11 728 240	0,7	0,3
Province	50 737 469	0,6	0,4
France métropolitaine	62 465 709	0,7	0,4

Source : Insee, Recensements 1990, 1999, 2009

Évolutions de la population des 29 communes limitrophes de Paris de 1990 à 2009

	Population au 1 ^{er} janvier 2009	Taux de croissance annuel moyen (%)	
		1999-2009	1990-1998
Boulogne-Billancourt	113 085	0,6	0,5
Clichy	58 200	1,5	0,5
Issy-les-Moulineaux	64 027	2,0	1,5
Levallois-Perret	63 436	1,5	1,6
Malakoff	30 988	0,5	- 0,6
Montrouge	48 410	2,5	- 0,1
Neuilly-sur-Seine	60 501	0,1	- 0,4
Puteaux	44 892	1,0	- 0,5
Saint-Cloud	29 726	0,5	- 0,2
Suresnes	46 053	1,5	1,1
Vanves	26 505	0,4	- 0,2
Aubervilliers	74 701	1,7	- 0,7
Bagnolet	33 839	0,4	0,0
Les Lilas	22 439	1,0	0,1
Montreuil	103 192	1,3	- 0,5
Pantin	52 161	0,4	0,6
Le Pré-Saint-Gervais	18 121	1,0	0,7
Saint-Denis	105 749	2,1	- 0,5
Saint-Ouen	46 510	1,6	- 0,7
Charenton-le-Pont	28 844	0,8	2,2
Fontenay-sous-Bois	53 258	0,4	- 0,2
Gentilly	17 476	0,8	- 0,7
Ivry-sur-Seine	57 254	1,2	- 0,6
Joinville-le-Pont	17 607	0,3	0,3
Le Kremlin-Bicêtre	26 368	1,1	2,3
Nogent-sur-Marne	30 956	0,9	1,2
Saint-Mandé	22 627	1,4	0,6
Saint-Maurice	14 439	1,3	1,5
Vincennes	48 689	1,1	0,3
Communes limitrophes de Paris	1 360 053	1,2	0,2

Source : Insee, Recensements 1990, 1999, 2009

Un contexte national et régional favorable

L'accélération de la croissance démographique dans le centre de l'agglomération parisienne intervient dans un contexte régional et national favorable. Des augmentations de population importantes sont observées en France, en Ile-de-France et dans la plupart des grandes villes françaises. Entre mars 1999 et le 1^{er} janvier 2009, la population de la région Ile-de-France s'est accrue de 0,7 % par an, au même rythme que la France métropolitaine, contre + 0,3 % par an de 1990 à 1998. Parmi les villes françaises, la plupart voient également leur population s'accroître plus rapidement que dans la période précédente. C'est le cas de Toulouse (+ 1,2 %), Bordeaux (+ 1,0 %) ou encore Lyon (+ 0,7 %).

	Population au 1 ^{er} janvier 2009	Taux de croissance (%)	
		1999-2009	1990-1998
Toulouse	440 204	1,2	0,9
Bordeaux	236 725	1,0	0,3
Lyon	479 803	0,7	0,8
Marseille	850 602	0,6	0,0
Paris	2 234 105	0,5	- 0,1

Source : Insee, Recensements 1990, 1999, 2009

Les ressorts de la croissance démographique

L'évolution de la population est tributaire de la capacité du parc de logements à accueillir la population. Ce registre d'analyse qui prend en compte l'accroissement du parc de logements, celui des résidences principales et l'évolution de la taille des ménages est abordé dans le troisième chapitre. On s'intéresse ci-dessous aux facteurs proprement démographiques qui sont à l'origine du regain observé dans les quatre départements du centre de l'agglomération parisienne : l'amélioration du solde naturel et celle du solde migratoire.

Amélioration de l'excédent naturel

À Paris, l'excédent des naissances sur les décès entraîne un gain de près de 16 288 personnes par an en moyenne au lieu de 11 780 personnes par an de 1990 à 1998.

Le regain de la natalité sous-tend ce mouvement : 31 522 naissances par an ont été enregistrées pendant la période 1999-2008 contre 30 500 de 1990 à 1998. Cette reprise, observée également au niveau régional et national, s'appuie sur une fécondité soutenue.

La baisse du nombre de décès contribue elle aussi à la croissance du solde naturel : 15 234 décès par an ont été enregistrés en moyenne de 1999 à 2008 contre 18 700 par an au cours de la période précédente (1990-1998). La chute de la mortalité paraît se relier à trois phénomènes : une espérance de vie en hausse ; une forte diminution du nombre de familles au cours des années 1960-1970 qui a eu pour effet d'affaiblir des générations qui aurait pu rester vieillir à Paris ; un mouvement de départ au moment de la retraite qui limite le vieillissement, et ainsi, le nombre de décès.

Les départements limitrophes de Paris bénéficient eux aussi d'un excédent des naissances sur les décès dont le volume s'accroît par rapport à la période précédente sous l'effet de la hausse de la natalité.

Un solde migratoire moins déficitaire

Dans le même temps, le solde des échanges migratoires de Paris avec les autres départements est devenu nettement moins déficitaire: il entraîne une perte d'environ 5 400 personnes par an au lieu de 14 800 de 1990 à 1998. L'interprétation de cette réduction du déficit migratoire (arrivées plus nombreuses? départs moins importants?) reste à approfondir, et le sera dans le cadre d'une étude consacrée à l'analyse des migrations résidentielles¹.

Les communes limitrophes de Paris se distinguent quant à elles par un solde migratoire positif. Il en va différemment de la grande couronne qui enregistre un déficit migratoire alors qu'elle bénéficiait jusqu'à présent d'un excédent.

1 – Une étude des migrations résidentielles inscrite au programme de travail Apur 2011-2012 dans le cadre d'une collaboration avec la Direction régionale de l'Insee et les Conseils généraux des départements 92, 93 et 94.

La croissance démographique du cœur d'agglomération portée par un solde naturel élevé

	Population au 1 ^{er} janvier 2009	Taux de croissance annuelle moyenne (%)		Taux de croissance annuelle due au solde naturel (%)		Taux de croissance annuelle due au solde migratoire apparent (%)	
		1999-2009	1990-1998	1999-2009	1990-1998	1999-2009	1990-1998
Paris	2 234 105	0,5	- 0,1	0,7	0,5	-0,2	- 0,7
Petite couronne	4 396 265	0,9	0,1	1,0	0,9	- 0,2	- 0,8
Hauts-de-Seine	1 561 745	0,9	0,3	1,0	0,8	- 0,1	- 0,6
Seine-Saint-Denis	1 515 983	0,9	0,0	1,2	1,0	- 0,3	- 1,0
Val-de-Marne	1 318 537	0,7	0,1	0,9	0,8	- 0,2	- 0,7
Communes limitrophes de Paris	1 360 053	1,1	0,2	1,0	0,9	0,1	- 0,7
Autres communes de petite couronne	3 036 212	0,7	0,1	1,0	0,9	- 0,3	- 0,8
Centre de l'agglomération	6 630 370	0,7	0,0	0,9	0,8	- 0,2	- 0,7
Grande couronne	5 097 870	0,6	0,6	0,9	0,9	- 0,2	- 0,2
Ile-de-France	11 728 240	0,7	0,3	0,9	0,8	- 0,2	- 0,5
Province	50 737 469	0,6	0,4	0,3	0,3	0,4	0,1
France métropolitaine	62 465 709	0,7	0,4	0,4	0,4	0,2	0,0

Sources : Insee, recensements de la population 1990, 1999 et 2008; état civil 1990-2009

Évolution de la population parisienne par arrondissement de 1999 à 2009

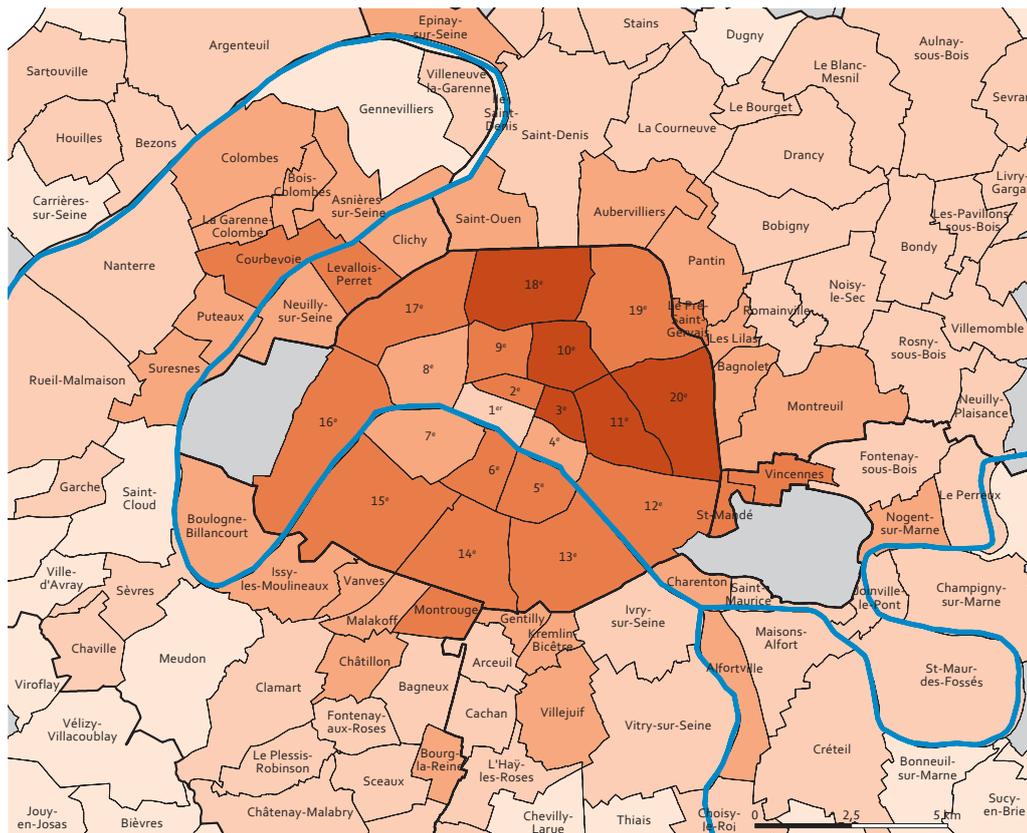
Commune	Population		1999-2009			Densité	
	2009	1999	Evolution sur la période	Taux d'évolution sur la période (%)	Taux d'évolution annuelle moyenne (%)	Superficie en ha	Nombre moyen de personne à l'ha
1 ^{er}	17 614	16 888	726	4,3	0,4	182,5	96,5
2 ^e	22 400	19 585	2 815	14,4	1,4	99,1	226,0
3 ^e	35 655	34 248	1 407	4,1	0,4	117,1	304,5
4 ^e	28 192	30 675	- 2 483	- 8,1	- 0,8	160,1	176,1
5 ^e	61 531	58 849	2 682	4,6	0,4	254,0	242,3
6 ^e	43 143	44 919	- 1 776	- 4,0	- 0,4	215,3	200,4
7 ^e	57 442	56 985	457	0,8	0,1	409,0	140,4
8 ^e	40 278	39 314	964	2,5	0,2	388,0	103,8
9 ^e	60 275	55 838	4 437	7,9	0,8	217,8	276,7
10 ^e	95 911	89 612	6 299	7,0	0,7	289,2	331,7
11 ^e	152 744	149 102	3 642	2,4	0,2	366,6	416,7
12 ^e	142 897	136 591	6 306	4,6	0,5	638,8	223,7
13 ^e	182 032	171 533	10 499	6,1	0,6	715,0	254,6
14 ^e	137 189	132 844	4 345	3,3	0,3	561,6	244,3
15 ^e	236 491	225 362	11 129	4,9	0,5	849,6	278,4
16 ^e	169 372	161 773	7 599	4,7	0,5	790,5	214,3
17 ^e	168 454	160 860	7 594	4,7	0,5	566,9	297,1
18 ^e	200 631	184 586	16 045	8,7	0,8	599,6	334,6
19 ^e	184 787	172 730	12 057	7,0	0,7	679,3	272,0
20 ^e	197 067	182 952	14 115	7,7	0,7	598,4	329,3
Paris	2 234 105	2 125 246	108 859	5,1	0,5	8 698,5	256,8

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

Des densités élevées

Depuis une décennie, la capitale regagne des habitants et les gains de population sont plus importants en petite couronne qu'en grande couronne. Ce recentrage de la croissance démographique se traduit par une densification du centre de l'agglomération. Si la densité de population est particulièrement forte au centre de l'agglomération, celle-ci décroît très vite avec la distance au

centre : de 257 habitants par hectare à Paris (hors Bois de Boulogne et de Vincennes), à 67 en petite couronne et à 5 en grande couronne. Paris et les 29 communes riveraines se distinguent par des très fortes densités de population supérieures à 100 habitants à l'hectare et des densités d'emploi supérieures à 50 emplois à l'hectare.



Densité de population, 2009

Cœur d'agglomération

Nombre d'habitants à l'hectare

- plus de 300
- de 200 à 300
- de 100 à 200
- de 50 à 100
- moins de 50

Moyenne :
 Paris = 257
 Petite Couronne = 67
 Centre de l'agglomération = 89

Source : Recensement de la population (Insee)-2009



2 – Caractéristiques démographiques et sociales

La taille moyenne des ménages parisiens est faible et stable

Paris compte 1 148 845 ménages en 2008, soit 37 933 ménages supplémentaires par rapport à 1999. La capitale se caractérise par une taille des ménages faible : 1,88 personnes par ménage en 2008. La taille des ménages est plus élevée dans les arrondissements disposant de logements sociaux (10^e, 13^e, 19^e, 20^e) ou de grands logements (8^e, 16^e). À l'échelle des quatre départements du centre de l'agglomération, la taille moyenne des ménages est plus élevée qu'à Paris (2,18) mais inférieure à celle de l'Île-de-France (2,33) et de la France métropolitaine (2,28).

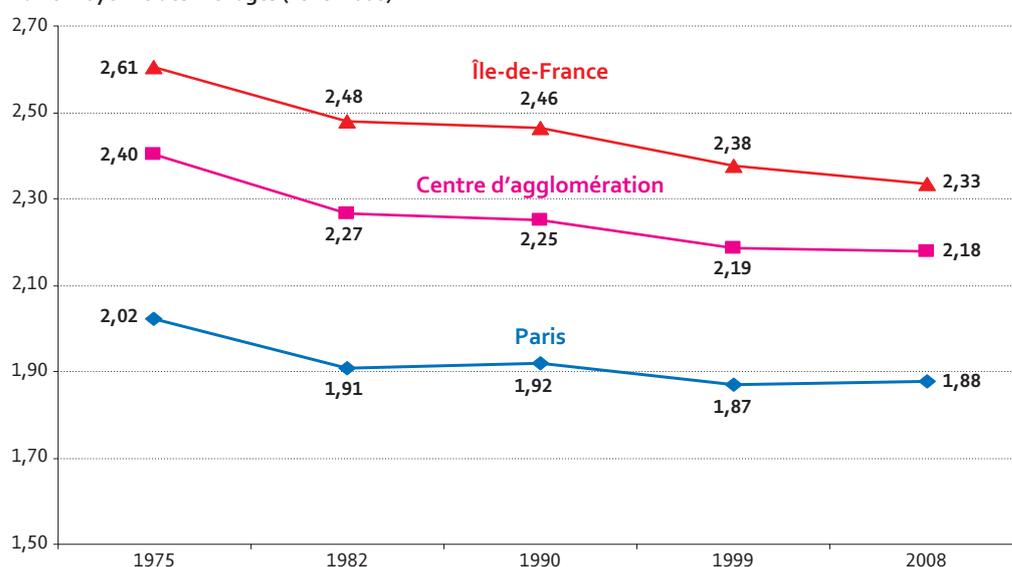
La taille moyenne des ménages parisiens est stable à Paris de 1999 à 2008 alors qu'une légère baisse se manifestait encore dans la période précédente. Les gains de population dans la capitale se traduisent globalement par un resserrement. À l'échelle de la France métropolitaine et dans une moindre mesure à celle de l'Île-de-France, la baisse de la taille moyenne des ménages se poursuit et conserve un rythme rapide.

Structure de la taille des ménages en 1999 et 2008

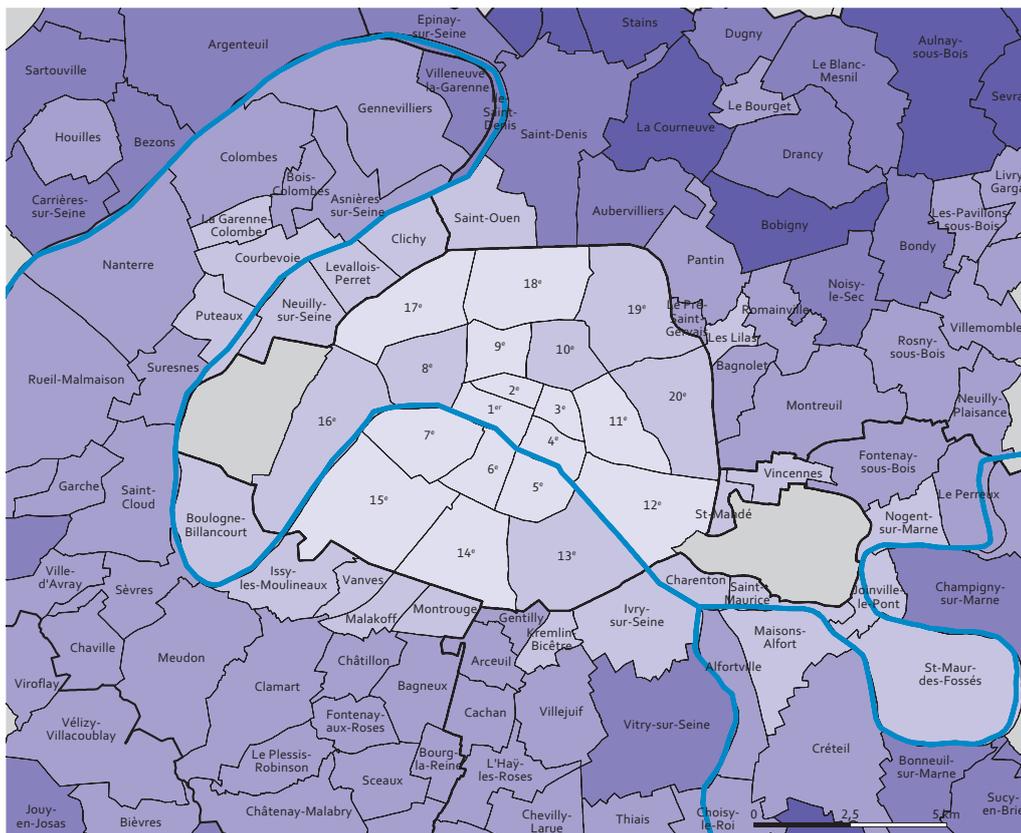
	Ménages 2008	Taille moyenne des ménages 2008	Taille moyenne des ménages 1999	Part des ménages d'une personne 2008	Part des ménages d'une personne 1999
Paris	1 148 845	1,88	1,87	51,4	52,4
Petite couronne	1 809 102	2,37	2,40	35,1	33,8
Hauts-de-Seine	685 217	2,22	2,24	38,9	38,0
Seine-Saint-Denis	575 501	2,56	2,59	31,0	30,2
Val-de-Marne	548 384	2,34	2,40	34,5	32,4
Communes limitrophes de Paris	606 653	2,18	2,20	40,9	40,2
Autres communes de petite couronne	1 202 448	2,46	2,48	32,1	31,1
Centre de l'agglomération	2 957 947	2,18	2,19	41,4	41,3
Grande couronne	1 939 818	2,56	2,68	26,8	24,1
Île-de-France	4 897 765	2,33	2,38	35,6	34,6
Province	21 717 711	2,27	2,41	33,0	30,2
France métropolitaine	26 615 476	2,28	2,40	33,5	31,0

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008

Taille moyenne des ménages (1975-2008)



Source : Insee, recensements de la population 1975, 1982, 1990, 1999 et 2008



Taille des ménages, 2008

Cœur d'agglomération

Nombre moyen de personnes par ménage

- plus de 2,8
- de 2,5 à 2,8
- de 2,2 à 2,5
- de 1,9 à 2,2
- moins de 1,9

Moyenne :

Paris = 1,88

Petite Couronne = 2,37

Centre de l'agglomération = 2,18

Source : Recensement de la population (Insee)-2008

apur

La part des ménages d'une seule personne plafonne

Alors qu'elle était en hausse continue de 1975 à 1999, la proportion des personnes seules parmi les ménages parisiens a baissé entre 1999 et 2008. Dans le même temps la tendance à la hausse s'est maintenue à l'échelle régionale et nationale. En petite couronne, la part des ménages d'une personne a particulièrement augmenté à Plessis-Robinson, Joinville-le-Pont, Bonneuil-sur-Marne, Neuilly-Plaisance ou encore Thiais (plus 4 points). En revanche, elle a diminué dans les communes de Asnières-sur-Seine, Gentilly, Saint-Mandé, Aubervilliers, Bondy, ou encore à Romainville.

En 2008, 51,4 % des ménages parisiens sont des personnes seules (590 122 personnes). Cette proportion est nettement supérieure à celle observée en petite couronne (35,1 %), en Ile-de-France (35,6 %) et en France (33,5 %). Les personnes seules représentent toutefois plus de 45 % des ménages dans plusieurs communes limitrophes (Montrouge, Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, et Vincennes).

Les personnes seules constituent la majorité des ménages des arrondissements centraux (plus de 57 % des ménages dans les 2^e et 3^e arrondissements). La forte proportion de personnes seules à Paris est à relier à la structure du parc de logements, notamment au centre de Paris où les logements sont en moyenne plus petits.

Les personnes seules, 2008

Cœur d'agglomération

Part des ménages composés d'une personne seule, dans le total des ménages



Moyenne :

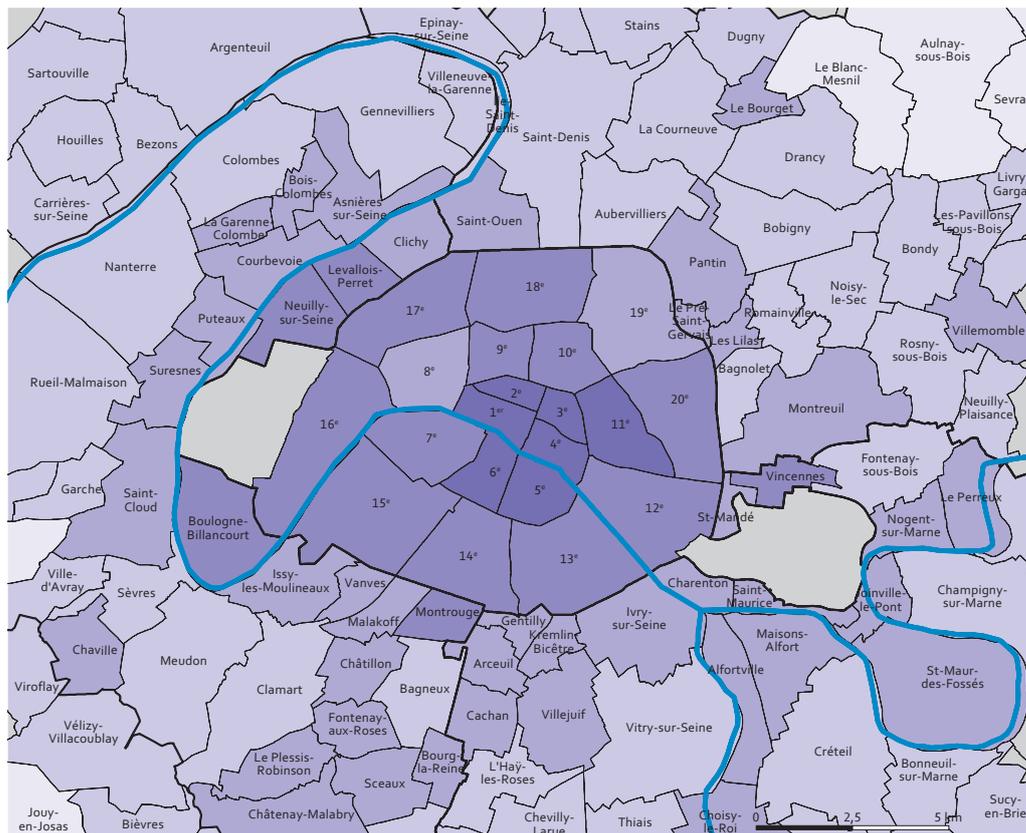
Paris = 51,4%

Petite Couronne = 35,1%

Centre de l'agglomération = 41,4%

Source : Recensement de la population (Insee)-2008

apur

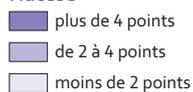


Évolution des personnes seules, 1999-2008

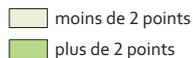
Cœur d'agglomération

Différence des taux de ménages composés d'une personne seule

Hausse



Baisse



Moyenne :

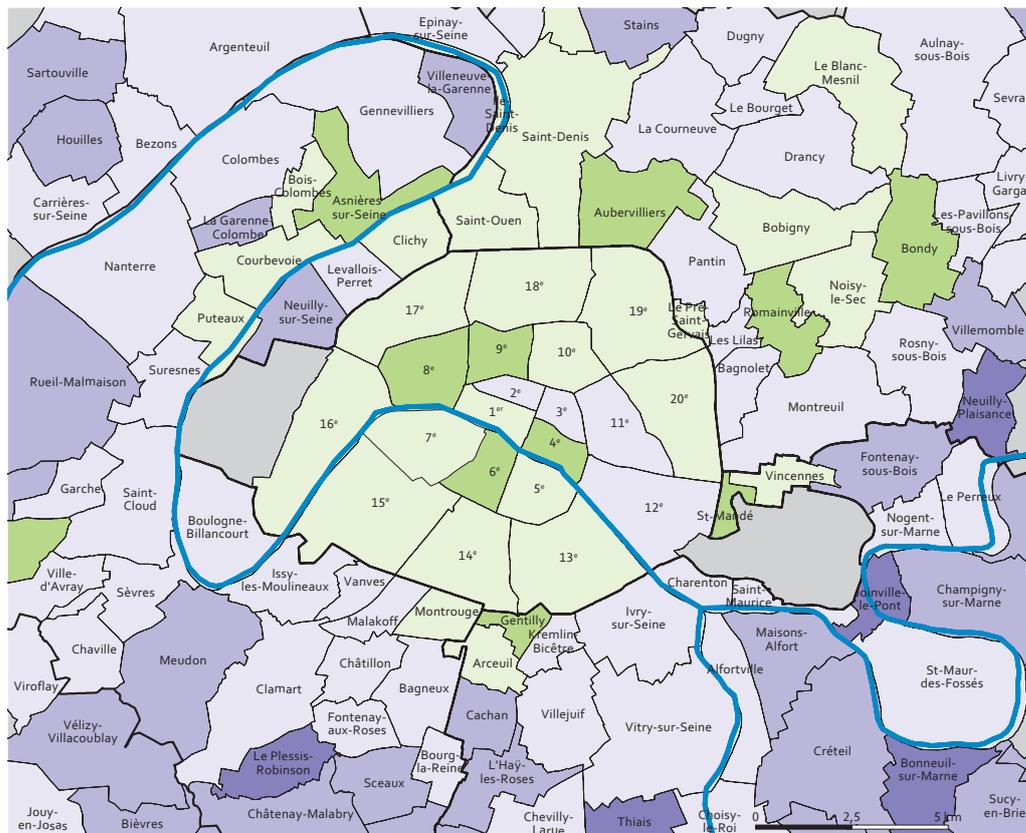
Paris = - 1 point

Petite Couronne = + 1,2 point

Centre de l'agglomération = + 0,1 point

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2008

apur



Le nombre de familles s'accroît au centre de l'agglomération, surtout en petite couronne

Le nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans à Paris s'élève à 259 600 en 2008. Elles représentent 22,6 % des ménages. La proportion est nettement plus faible que celle observée au niveau régional (36,3 %) ou national (33,5 %). Par rapport à 1999, Paris compte 15 080 familles supplémentaires en 2008 qui sont en majorité des familles de 2 enfants (+9 080 familles) ou de 3 enfants (+ 3 570 familles). C'est dans le 19^e et le 20^e arrondissement que la hausse se concentre (respectivement 2 100 familles et 2 500 familles supplémentaires).

La croissance du nombre de familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans concerne les quatre départements du centre de l'agglomération parisienne. Les gains les plus importants concernent les Hauts-de-Seine (+ 23 000

familles) et la Seine-Saint-Denis (+ 20 900), devant le Val-de-Marne (+ 12 500) et Paris. Plus largement, entre 1999 et 2008, l'Île-de-France a gagné 104 900 familles ayant un enfant de moins de 25 ans, dont les deux tiers au centre de l'agglomération (+ 71 500 familles). En 2008, ce sont ainsi 942 200 familles ayant un enfant de moins de 25 ans qui vivent au centre de l'agglomération.

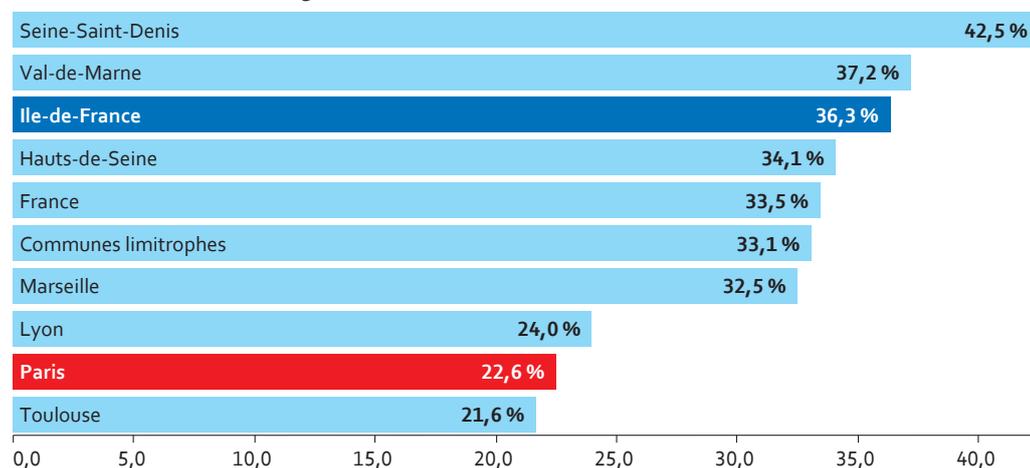
Dans le centre de l'agglomération, l'augmentation touche surtout les familles de deux enfants (+ 31 600 familles). Les petites familles restent de loin les plus nombreuses même si la part des familles ayant un enfant diminue (- 1,4 points). La part des familles de 3 enfants ou plus a augmenté (19,7 % en 2008, + 0,7 points) au centre de l'agglomération, celle-ci est désormais plus élevée qu'en France métropolitaine (18,4 %, - 1,7 points).

Structure des ménages familiaux en 1999 et 2008

	Familles 2008	Part des familles dans les ménages 2008	Part des familles de 2 ou 3 enfants 2008	Part des familles mono-parentales 2008	Part des familles dans les ménages 1999	Part des familles de 2 ou 3 enfants 1999	Part des familles mono-parentales 1999
Paris	259 595	22,6	47,2	28,3	22,0	45,0	25,8
Petite couronne	682 623	37,7	51,2	25,7	38,0	49,8	21,9
Hauts-de-Seine	233 817	34,1	51,9	24,6	33,7	49,6	21,6
Seine-Saint-Denis	244 598	42,5	50,5	26,8	42,6	49,6	22,7
Val-de-Marne	204 209	37,2	51,3	25,6	38,4	50,3	21,4
Communes limitrophes de Paris	200 728	33,1	49,7	27,1	32,9	47,6	24,2
Autres communes de petite couronne	481 895	40,1	51,8	25,1	40,2	50,6	21,2
Centre de l'agglomération	942 218	31,9	50,1	26,4	31,6	48,4	23,0
Grande couronne	835 193	43,1	54,5	20,2	45,8	54,1	16,2
Île-de-France	1 777 411	36,3	52,2	23,5	37,1	51,1	19,7
Province	7 130 131	32,8	52,8	20,6	36,5	52,8	16,5
France métropolitaine	8 907 542	33,5	52,7	21,2	36,6	52,5	17,1

Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

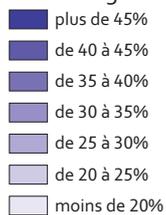
Part des familles dans les ménages en 2008 (%)



Les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, 2008

Cœur d'agglomération

Part des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, dans le total des ménages



Moyenne :

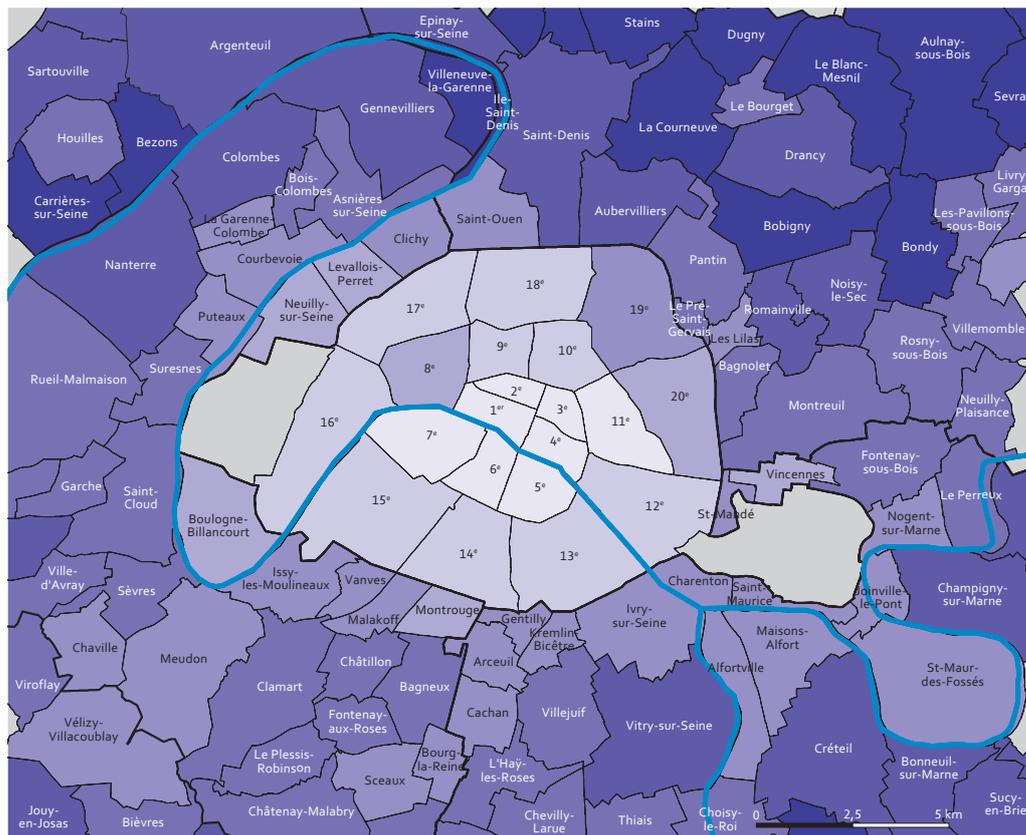
Paris = 22,6%

Petite Couronne = 37,7%

Centre de l'agglomération = 31,9%

Source : Recensement de la population (Insee)-2008

apur

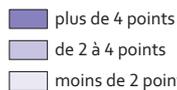


Évolution des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, 1999-2008

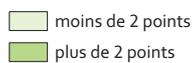
Cœur d'agglomération

Différence des taux de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

Hausse



Baisse



Moyenne :

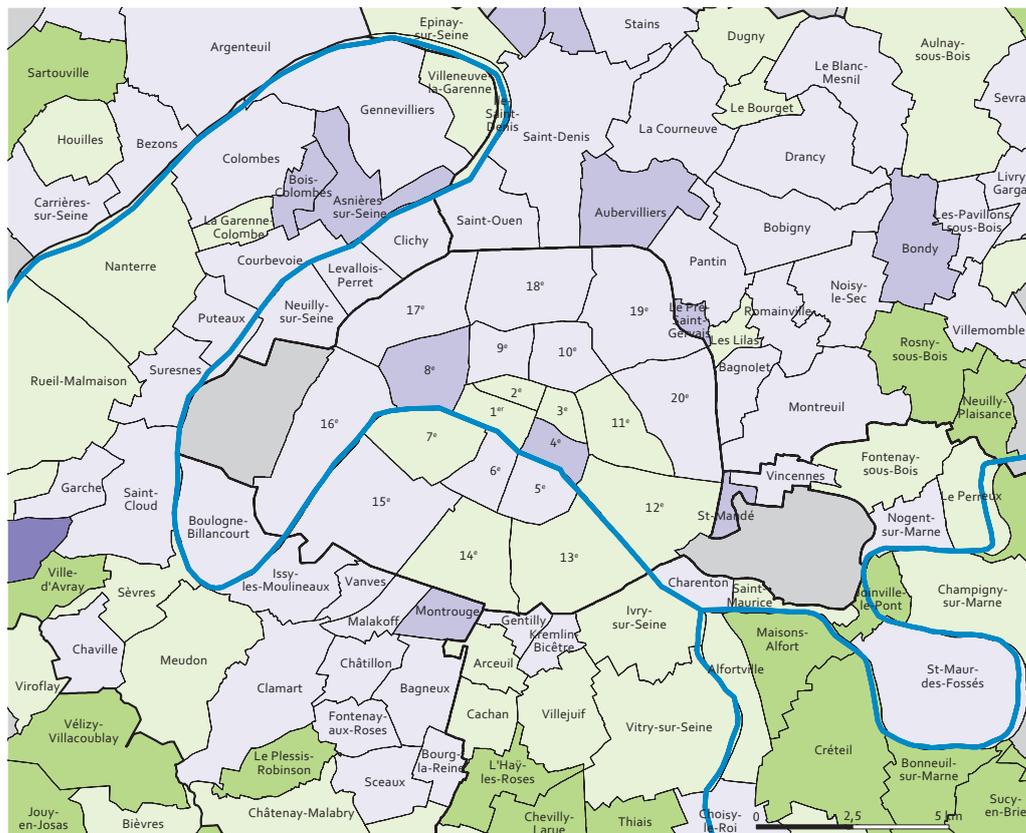
Paris = + 0,6 point

Petite Couronne = - 0,3 point

Centre de l'agglomération = + 0,3 point

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2008

apur



La structure par âge des parisiens reste stable dans un contexte national de vieillissement

Le vieillissement s'affirme essentiellement en périphérie de l'agglomération

Le vieillissement de la population s'observe en Ile-de-France comme en France métropolitaine sous l'effet combiné de la baisse de la fécondité et des gains d'espérance de vie. La part des 60 ans ou plus en Ile-de-France demeure toutefois moins élevée que sur le territoire national (17,2 % contre 22,1 %), et a augmenté moins rapidement (+ 1,3 points contre + 1,5 points) entre 1999 et 2008. La hausse de la part des 60 ans ou plus en Ile-de-France est due aux départements de la grande couronne, où elle est passée de 14,3 % en 1999 à 16,7 % en 2008. Au centre de l'agglomération, la structure par âge est en revanche relativement stable par rapport à 1999 et la tendance générale n'est pas (encore) au vieillissement. En 2008, les Parisiens de 60 ans ou plus sont au nombre de 427 304, soit 19,3 % de la population. Paris est le douzième département pour lequel la part des

personnes de 60 ans ou plus est la plus faible, derrière notamment les 7 autres départements d'Ile-de-France. Ainsi, l'Ile-de-France est de loin la plus jeune des régions de France métropolitaine avec 17,2 % seulement d'habitants de 60 ans ou plus (France : 22,1 %). Par comparaison avec d'autres grandes villes, Paris a une proportion de personnes âgées moins élevée que Marseille et comparable à celle observée à Lyon. La part des 60 ans ou plus a diminué dans les arrondissements de la rive droite, en particulier dans les 2^e et 9^e arrondissements et dans certaines communes proches de Paris (Vincennes, Saint-Mandé, Ivry-sur-Seine, Montrouge, Saint-Ouen).

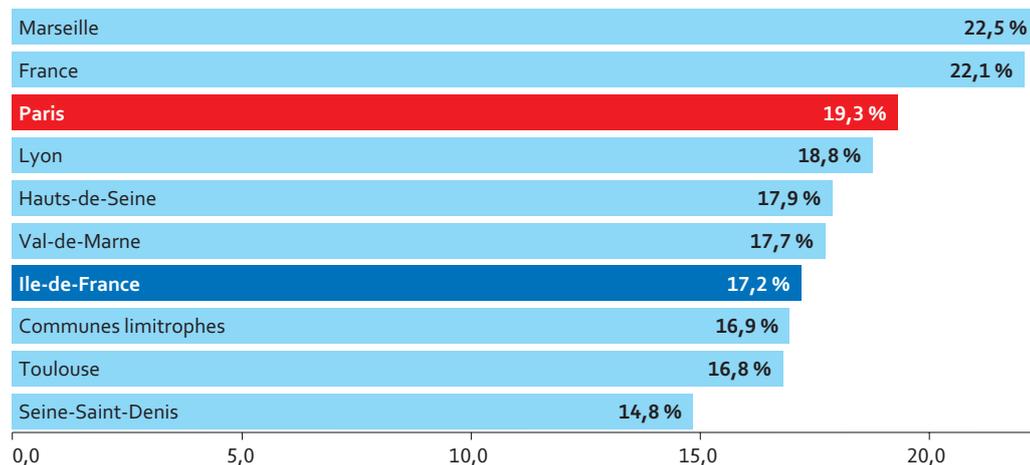
Cette stabilité de la structure par âge se relie aux migrations résidentielles : Paris attire un nombre important d'étudiants et de jeunes actifs, tandis

Structure de la population par tranche d'âge

	Moins de 20 ans	20-34 ans	35-59 ans	60 ans ou plus	Part des moins de 20 ans en 2008	Part des 60 ans ou plus en 2008	Part des moins de 20 ans en 1999	Part des 60 ans ou plus en 1999
Paris	431 009	609 229	743 755	427 304	19,5	19,3	19,3	18,9
Petite couronne	1 156 685	984 019	1 492 820	733 436	26,5	16,8	26,4	16,3
Hauts-de-Seine	386 955	356 211	529 110	277 343	25,0	17,9	24,5	17,5
Seine-Saint-Denis	432 944	340 086	509 789	223 647	28,7	14,8	29,1	14,4
Val-de-Marne	336 786	287 722	453 921	232 446	25,7	17,7	25,7	16,9
Communes limitrophes de Paris	332 680	325 123	462 362	228 499	24,7	16,9	24,1	17,3
Autres communes de petite couronne	824 006	658 896	1 030 458	504 938	27,3	16,7	27,4	15,8
Centre de l'agglomération	1 587 694	1 593 249	2 236 575	1 160 741	24,1	17,6	24,0	17,2
Grande couronne	1 424 720	1 017 774	1 791 281	847 226	28,0	16,7	29,2	14,3
Ile-de-France	3 012 414	2 611 023	4 027 856	2 007 967	25,8	17,2	26,3	15,9
Province	12 284 146	9 112 402	17 366 739	11 712 319	24,3	23,2	25,5	21,6
France métropolitaine	15 296 560	11 723 425	21 394 595	13 720 286	24,6	22,1	25,7	20,6

Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

Part de la population âgée de 60 ans ou plus en 2008 (%)



qu'une population plus âgée tend à rejoindre la Province au moment de la retraite. Pourtant, si Paris est regardé comme une ville attractive surtout pour les jeunes adultes, la population âgée parisienne reste très présente dans certains arron-

dissements. Dans trois d'entre eux (6^e, 7^e et 16^e), la part des 60 ans ou plus est plus élevée qu'au niveau national. Ces arrondissements accueillent en effet une part plus importante de propriétaires (population plus stable et plus âgée).

Les personnes de 60 ans ou plus, 2008

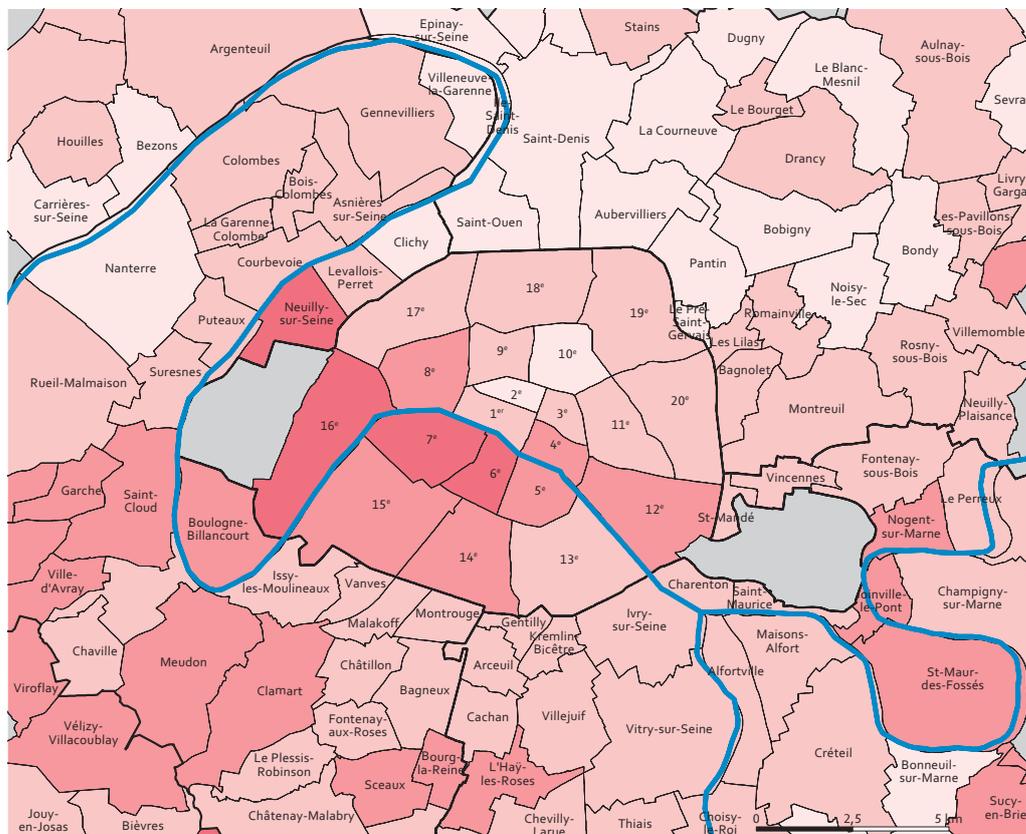
Cœur d'agglomération

Part des personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population totale

- plus de 25%
- de 20 à 25%
- de 15 à 20%
- moins de 15%

Moyenne :
Paris = 19,3%
Petite Couronne = 16,8%
Centre de l'agglomération = 17,6%

Source : Recensement de la population (Insee)-2008



Évolution des personnes de 60 ans ou plus, 1999-2008

Cœur d'agglomération

Différence des taux de personnes âgées de 60 ans ou plus

Hausse

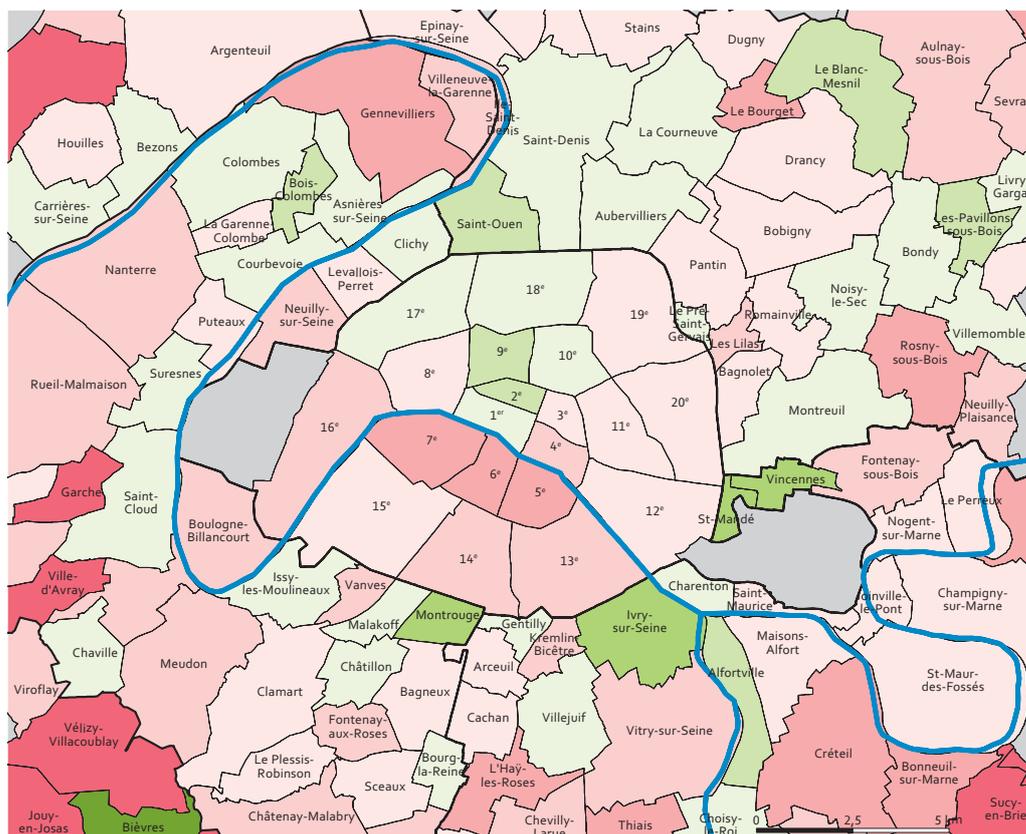
- plus de 3 points
- de 2 à 3 points
- de 1 à 2 points
- moins de 1 point

Baisse

- moins de 1 point
- de 1 à 2 points
- de 2 à 3 points
- plus de 3 points

Moyenne :
Paris = + 0,45 point
Petite Couronne = + 0,54 point
Centre de l'agglomération = + 0,49 point

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2008

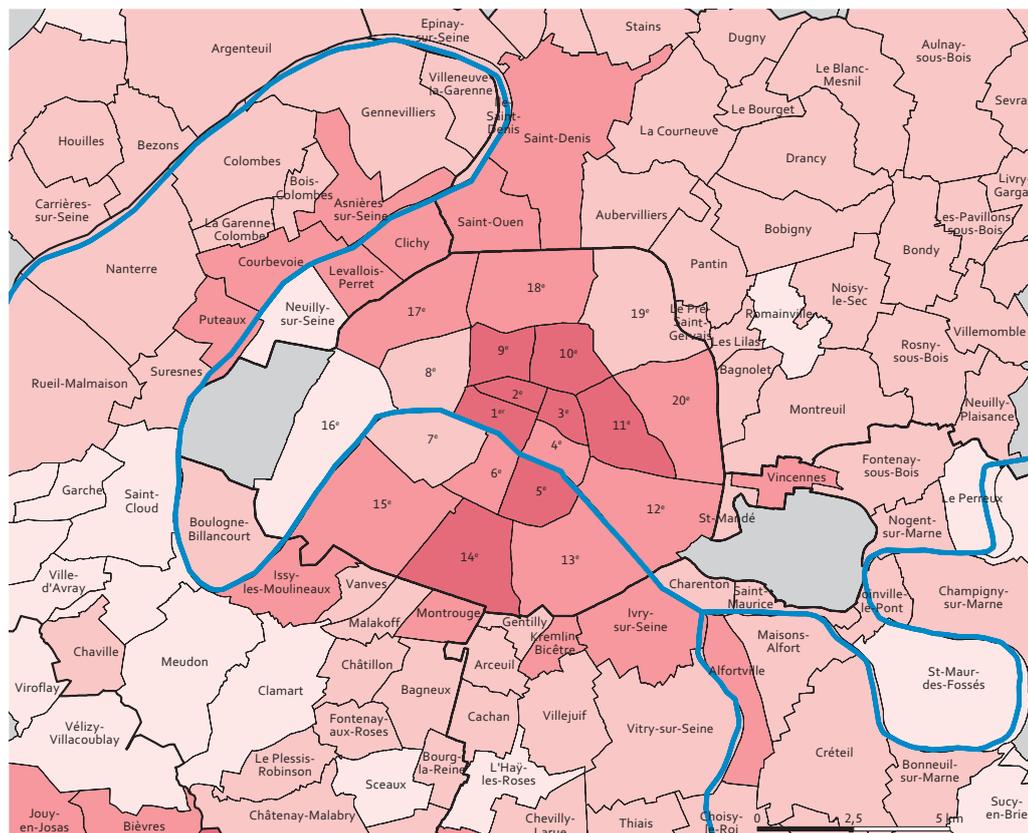
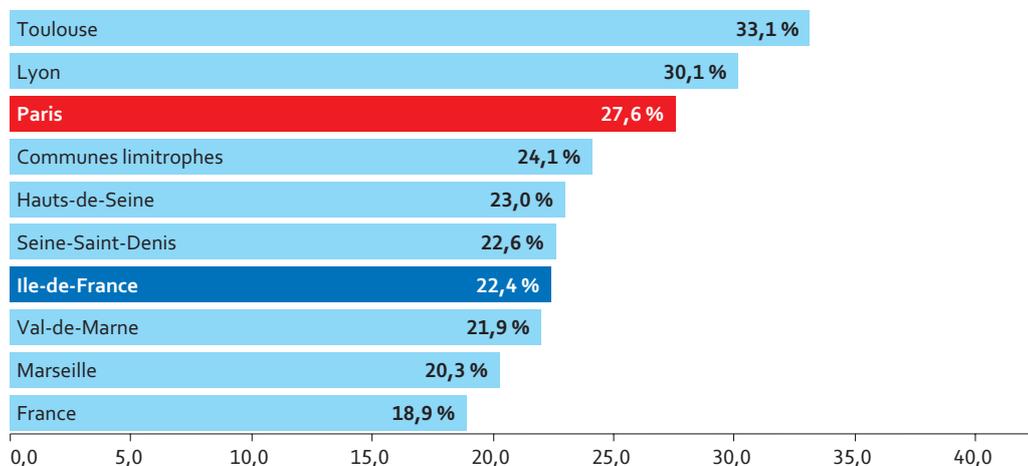


Le centre de l'agglomération, un territoire attractif pour les jeunes adultes

Le centre de l'agglomération est caractérisé par une forte représentation des jeunes adultes, puisque les 20-34 ans représentent près un quart de la population contre 18,9 % en France métropolitaine. C'est particulièrement vrai dans la capitale: 27,6 % de la population parisienne a entre 20 et 34 ans. Dans les 2^e et 11^e arrondissements de Paris, les 20-34 ans représentent plus d'un tiers de la population. Cette forte représentation de jeunes adultes se

retrouve dans d'autres grandes villes comme Lyon ou Toulouse où leur part dépasse les 30 %. Leur part a augmenté entre 1999 et 2008 dans les 9^e, 11^e et 18^e arrondissements et a baissé dans les 3^e, 7^e et 16^e. En petite couronne, la part des 20-34 ans (22,5 % en 2008) a augmenté surtout dans les communes proches de Paris (Clichy, Ivry-sur-Seine, Aubervilliers, Saint Denis ou Saint-Ouen).

Part de la population âgée de 20 à 34 ans en 2008 (%)



Les personnes de 20 à 34 ans, 2008

Cœur d'agglomération

Part des personnes âgées de 20 à 34 ans dans la population totale

- plus de 30%
- de 25 à 30%
- de 20 à 25%
- moins de 20%

Moyenne :
 Paris = 27,6%
 Petite Couronne = 22,5%
 Centre de l'agglomération = 24,2%

Source : Recensement de la population (Insee)-2008



La progression des cadres se poursuit ainsi que la diminution des employés et ouvriers

La part des « cadres et professions intellectuelles supérieures » progresse fortement entre 1999 et 2008 à Paris et dans de nombreuses communes voisines, notamment des Hauts-de-Seine, où cette catégorie est déjà bien présente. Dans les autres communes du centre de l'agglomération, la tendance est également à la croissance de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures, mais la progression est plus faible. À Paris, 42,4 % de la population active est cadre (+ 7,1 points), ce qui est supérieur aux autres grandes agglomérations françaises (28 % de cadres à Lyon et 16 % à Marseille). Dans les Hauts-de-Seine 34,7 % des actifs sont cadres (+ 6,9 points). Le département du Val-de-Marne se trouve dans une position intermédiaire au sein de la petite couronne, avec 22,3 % d'actifs cadres (+ 4,6 points). La hausse de la part des cadres s'observe également en Seine-Saint-Denis, mais de façon encore

moins marquée que dans l'ensemble de la France métropolitaine: 12,3 % de la population active est cadre en 2008 (+ 2,8 points). Sur ce plan, les écarts entre Paris et la Seine-Saint-Denis se sont donc accentués.

La part des « employés » est en net recul, passant de 24,7 % en 1999 à 21,1 % en 2008. Un recul de moindre ampleur est observé en Ile-de-France (de 30,2 % à 28,0 %) et au niveau national (de 29,9 % à 29,2 %).

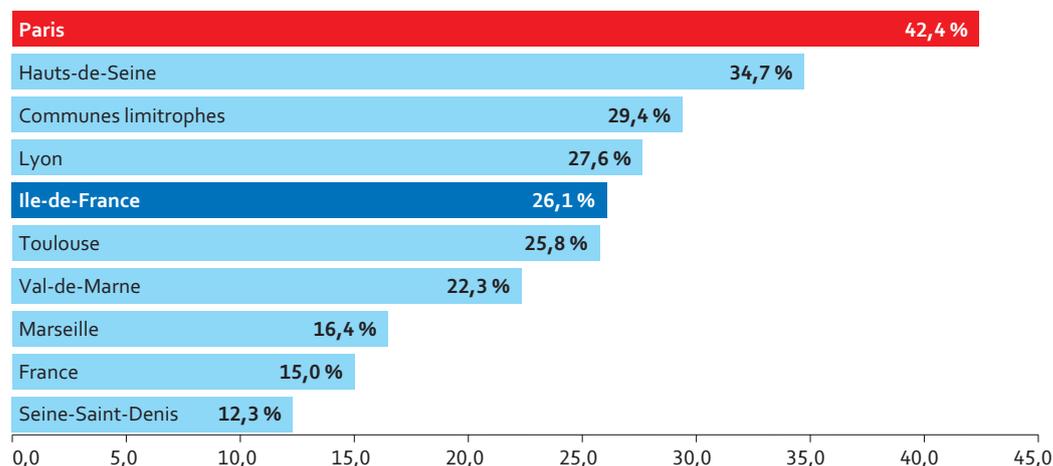
La part des « ouvriers » continue à se réduire à Paris comme dans l'ensemble du territoire national compte tenu du poids décroissant des emplois de fabrication dans l'économie régionale et nationale. À Paris leur poids passe de 10,5 % en 1999 à 8,1 % en 2008.

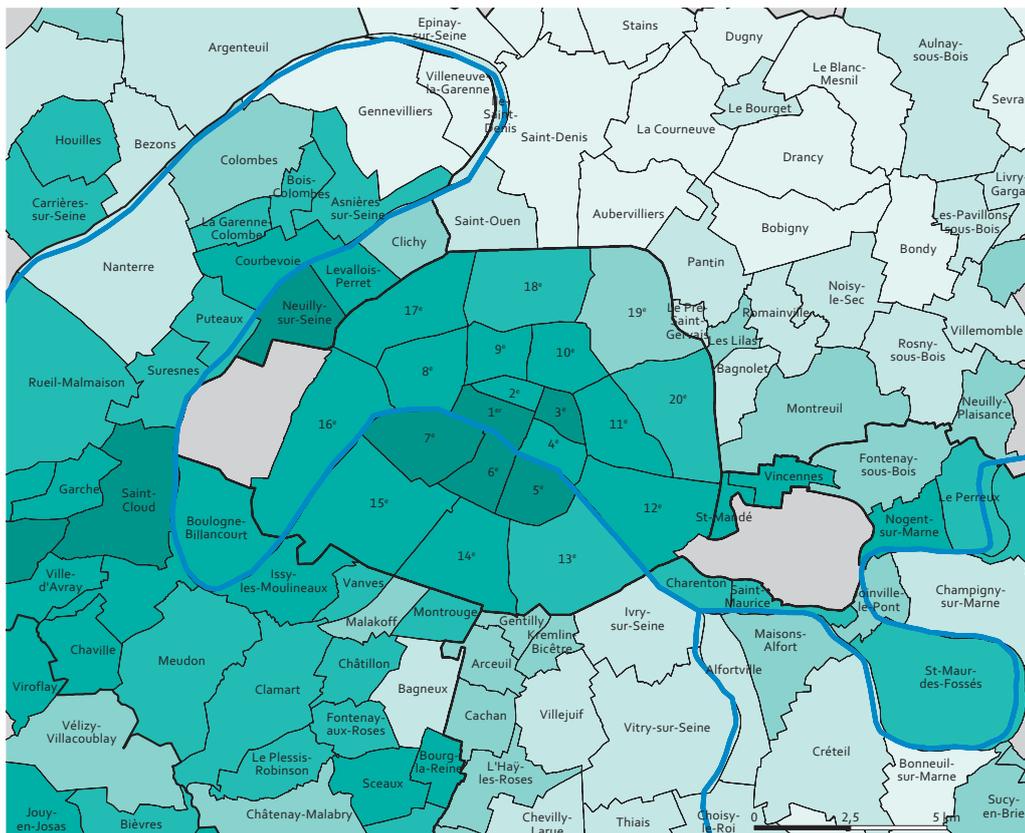
Structure de la population active selon les catégories socioprofessionnelles en 1999 et 2008

	Part des artisans commerçants, chefs d'entreprises 2008	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures 2008	Part des professions intermédiaires 2008	Part des employés/ouvriers 2008	Part des artisans commerçants, chefs d'entreprises 1999	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures 1999	Part des professions intermédiaires 1999	Part des employés/ouvriers 1999
Paris	4,9	42,4	23,5	29,2	6,2	35,3	23,3	35,2
Petite couronne	4,5	23,6	25,3	46,5	5,1	18,6	24,0	52,2
Hauts-de-Seine	4,4	34,7	25,4	35,4	5,1	27,8	24,8	42,3
Seine-Saint-Denis	4,6	12,3	23,5	59,5	4,9	9,5	21,8	63,8
Val-de-Marne	4,6	22,3	27,0	46,1	5,3	17,7	25,6	51,5
Communes limitrophes de Paris	4,8	29,4	24,4	41,4	5,4	23,3	23,5	47,7
Autres communes de petite couronne	4,4	20,9	25,7	49,0	4,9	16,5	24,3	54,3
Centre de l'agglomération	4,6	30,3	24,7	40,4	5,5	24,6	23,8	46,1
Grande couronne	4,3	20,4	28,0	47,0	5,0	16,9	26,5	51,3
Ile-de-France	4,5	26,1	26,1	43,2	5,3	21,3	24,9	48,3
Province	6,0	12,2	23,7	55,9	6,6	9,7	21,3	59,2
France métropolitaine	5,7	15,0	24,2	53,3	6,4	12,1	22,1	57,0

Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

Part des actifs cadres en 2008 (%)





Les cadres et professions intellectuelles supérieures, 2008

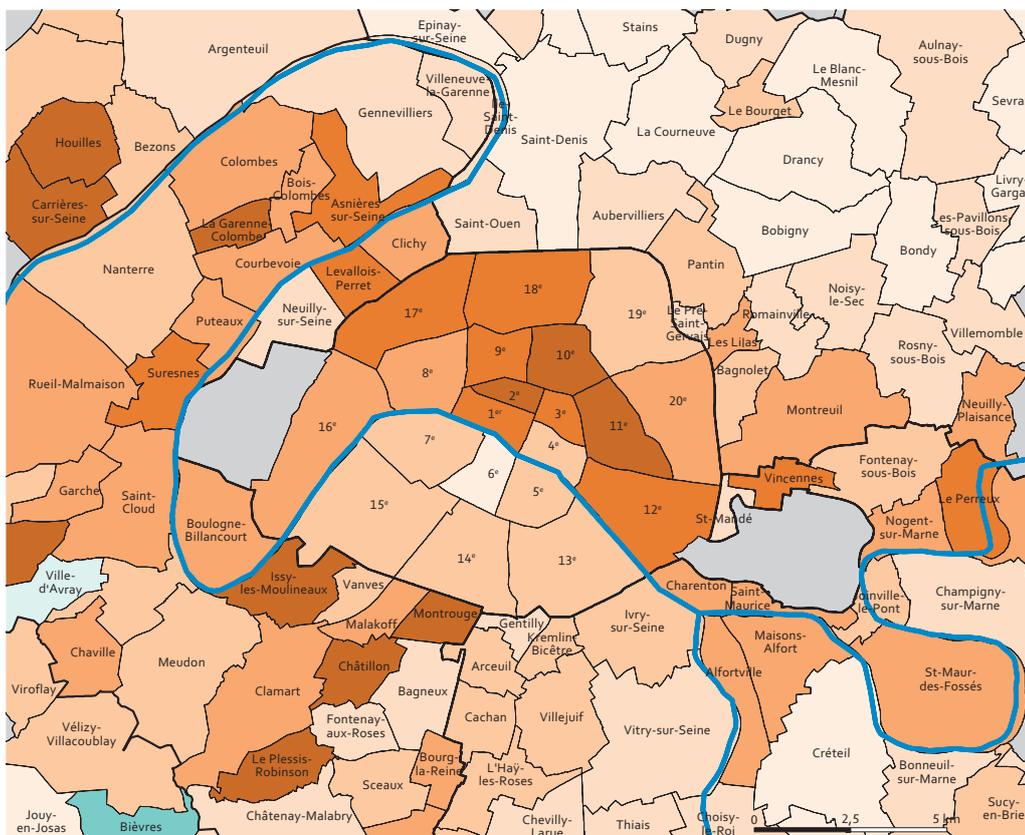
Cœur d'agglomération

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active

- plus de 50%
- de 40 à 50%
- de 30 à 40%
- de 20 à 30%
- de 10 à 20%
- moins de 10%

Moyenne :
Paris = 42,4%
Petite Couronne = 23,6%
Centre de l'agglomération = 30,3%

Source : Recensement de la population (Insee)-2008



Évolution des cadres et professions intellectuelles supérieures, 1999-2008

Cœur d'agglomération

Différence des taux de cadres et professions intellectuelles supérieures

- Hausse**
- plus de 10 points
 - de 8 à 10 points
 - de 6 à 8 points
 - de 4 à 6 points
 - de 2 à 4 points
 - moins de 2 points

- Baisse**
- moins de 2 points
 - de 2 à 4 points
 - plus de 4 points

Moyenne :
Paris = + 7,0 points
Petite Couronne = + 5,0 points
Centre de l'agglomération = + 5,7 points

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2008



La part des « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » se réduit à Paris, passant de 6,2 % à 4,9 % de la population active. Cette baisse prolonge une tendance engagée depuis plusieurs décennies. Toutefois cette catégorie représente encore 8 % à 10 % des actifs résidents dans les 8^e et 16^e arrondissements.

La part des « professions intermédiaires » progresse légèrement, passant de 23,3 % à 23,5 %. Leur part s'accroît également en Ile-de-France (de 24,9 % à 26,1 %) et en France (de 22,1 % à 24,2 %).

Les évolutions socioprofessionnelles 1999-2008 marquées par la progression des « cadres et professions intellectuelles supérieures » et le recul des « ouvriers » et « employés » prolongent des tendances engagées depuis plusieurs décennies.

Plus marquées à Paris qu'au niveau régional, elles reflètent à la fois l'évolution de la structure des emplois et l'effet des prix immobiliers sur les choix résidentiels. La hausse très vive des prix et des loyers des appartements au cours des années 1999 à 2008 (et au-delà) n'a pu que favoriser ces évolutions.

Stabilité de la population de nationalité étrangère à Paris (15 % de la population totale)

Au 1^{er} janvier 2008, 329 900 étrangers vivent à Paris, ce qui représente 14,9 % de la population, contre 12,4 % en Ile-de-France et 5,8 % en France métropolitaine.

Suite à un changement de concept dans le recensement, et de législation, il n'est pas possible de calculer l'évolution des « étrangers » (personnes de nationalité étrangère) entre 1999 et 2008 à moins de considérer uniquement la population de 18 ans ou plus.

En raison du rôle de premier accueil et de plaque tournante que joue la capitale en matière d'immigration, la part d'étrangers dans la population est plus importante à Paris que dans les autres grandes villes françaises comme Lyon (8,1 %) ou Marseille (7,7 %). Cependant, une part d'étrangers comparable est atteinte dans les communes limitrophes de Paris (16,3 %). Parmi les départements voisins, la Seine-Saint-Denis ressort

comme celui qui compte sur son territoire la plus forte proportion d'étrangers.

À l'échelle des arrondissements parisiens, les étrangers sont davantage présents dans le quart Nord-Est, surtout dans les 2^e, 10^e et le 18^e arrondissements. Pour autant, leur importance ne dépasse 20 % dans aucun arrondissement.

12 % d'étrangers en Ile-de-France et 21 % en Seine-Saint-Denis

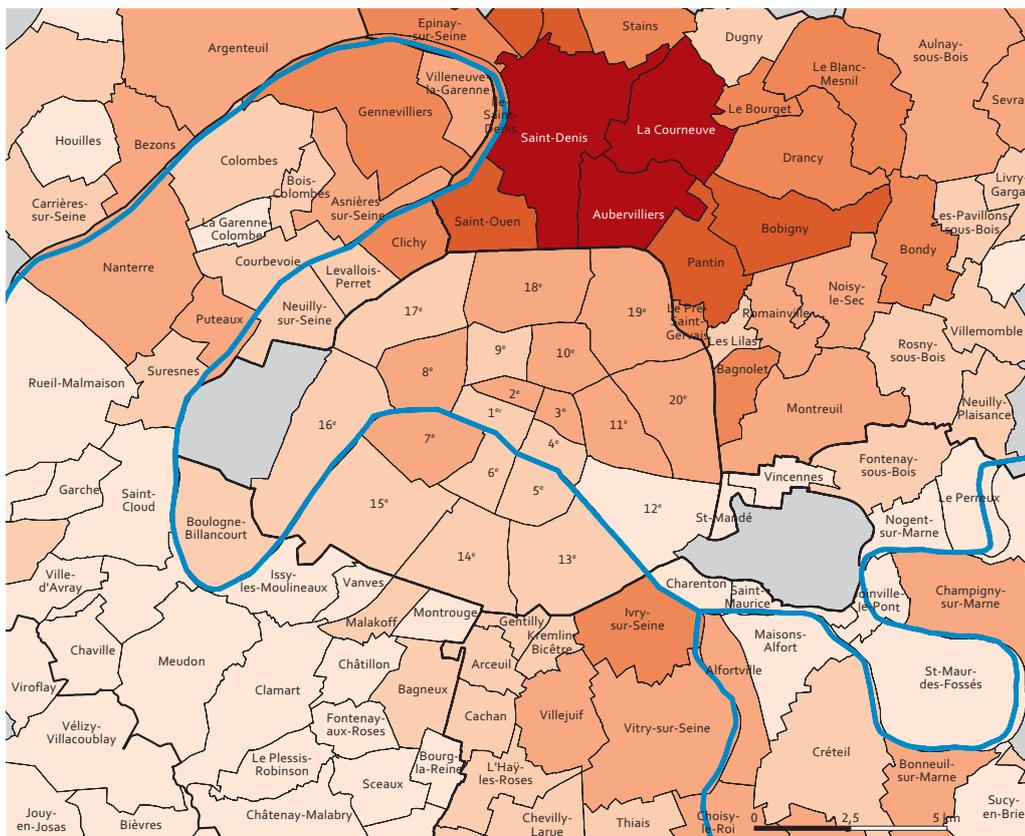
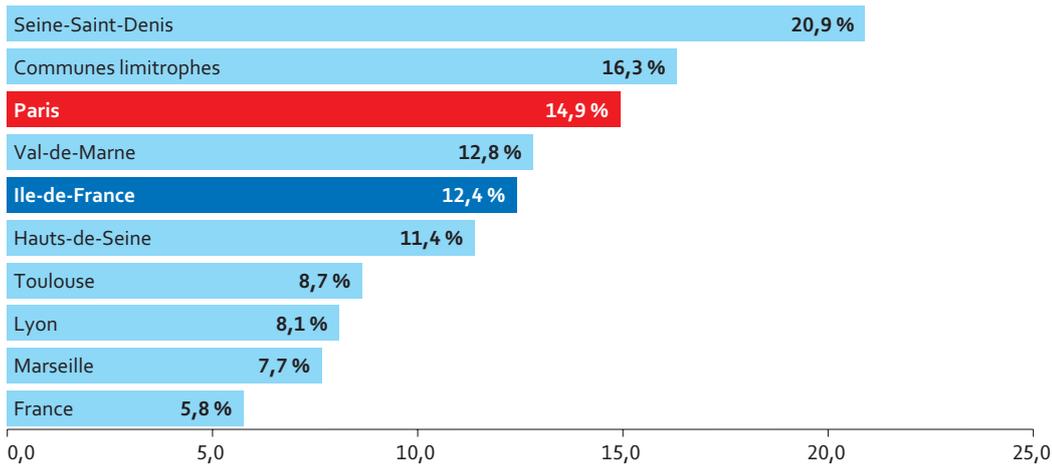
La Seine-Saint-Denis, avec 314 684 étrangers, se distingue par une proportion d'étrangers plus élevée que les autres départements de la région. Le département accueille 9 des 12 communes franciliennes dans lesquelles la population étrangère dépasse un habitant sur quatre. Par comparaison,

Population étrangère en 2008

	Population 2008	Étrangers 2008	Étrangers hors UE à 27 2008	Part des étrangers 2008	Part des étrangers hors UE à 27 2008
Paris	2 211 297	329 922	232 372	14,9	10,5
Petite couronne	4 366 961	659 496	500 367	15,5	11,5
Hauts-de-Seine	1 549 619	176 905	126 035	11,4	8,1
Seine-Saint-Denis	1 506 466	314 684	258 969	20,9	17,2
Val-de-Marne	1 310 876	167 907	115 363	12,8	8,8
Communes limitrophes de Paris	1 348 663	219 678	219 678	16,3	
Autres communes de petite couronne	3 018 298	439 818	439 818	14,6	
Centre de l'agglomération	6 578 258	989 418	732 739	15,0	11,1
Grande couronne	5 081 002	457 140	293 975	9,0	5,8
Ile-de-France	11 659 260	1 446 558	1 026 714	12,4	8,8
Province	50 475 606	2 156 859	1 279 674	4,3	2,5
France métropolitaine	62 134 866	3 603 417	2 306 388	5,8	3,7

Source : Insee, recensement de 2008

Part des étrangers dans la population totale en 2008 (%)



Les étrangers, 2008

Cœur d'agglomération

Part des étrangers dans la population totale

- plus de 30%
- de 25 à 30%
- de 20 à 25%
- de 15 à 20%
- de 10 à 15%
- moins de 10%

Moyenne :
Paris = 14,9%
Petite Couronne = 15,1%
Centre de l'agglomération = 15,0%

Source : Recensement de la population (Insee)-2008



les étrangers représentent 12,8 % de la population du Val-de-Marne, où seul Ivry-sur-Seine compte plus de 20 % d'étrangers dans sa population ; et 11,4 % de celle des Hauts-de-Seine, où seules les communes de Gennevilliers et Clichy comptent plus de 20 % d'étrangers dans leur population.

La population étrangère est particulièrement présente (plus de 20 % de la population communale) dans un large secteur situé à l'ouest de la Seine-Saint-Denis, délimité par les communes de Saint-Ouen, Épinay-sur-Seine, Le Blanc-Mesnil et Pantin, avec des continuités qui s'observent dans les Hauts-de-Seine (Clichy, Villeneuve-la-Garenne), et dans le Val d'Oise (Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel).

Quatre communes, toutes situées en Seine Saint-Denis, comptent plus de 30 % d'étrangers dans leur population. Il s'agit de Clichy-sous-Bois (37 %), d'Aubervilliers (34 %), de la Courneuve (30,5 %) et de Saint-Denis (30,1 %). Dans huit autres communes franciliennes, un peu plus d'un habitant sur quatre est étranger : il s'agit de Bobigny, Saint-Ouen, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, et Pantin en Seine-Saint-Denis, auxquelles s'ajoutent Garges-lès-Gonesse, Grigny et Hautefeuille en deuxième couronne.

Croissance de la population immigrée

La population immigrée² a augmenté à Paris, passant de 18 % en 1999 à 20 % en 2008. Ce sont donc 445 848 immigrés qui résident à Paris en 2008 soit 58 141 immigrés de plus qu'en 1999. Cette évolution s'inscrit dans une tendance régionale. En Ile-de-France, la population immigrée a vu son poids passer de 15 % à 17 %. Il en va différemment au niveau de la France métropolitaine où le poids de la population immigrée est resté stable depuis 1999 (8 % de la population).

La part de population immigrée a progressé dans l'ensemble de la région mais d'avantage dans la partie centrale – formée de Paris et des départements de la Petite Couronne – qu'en grande couronne.

La progression la plus importante se produit en Seine Saint-Denis, qui accueille dans sa population 27 % d'immigrés en 2008, soit la part la plus élevée des départements de la région. Cette part était de 22 % en 1999.

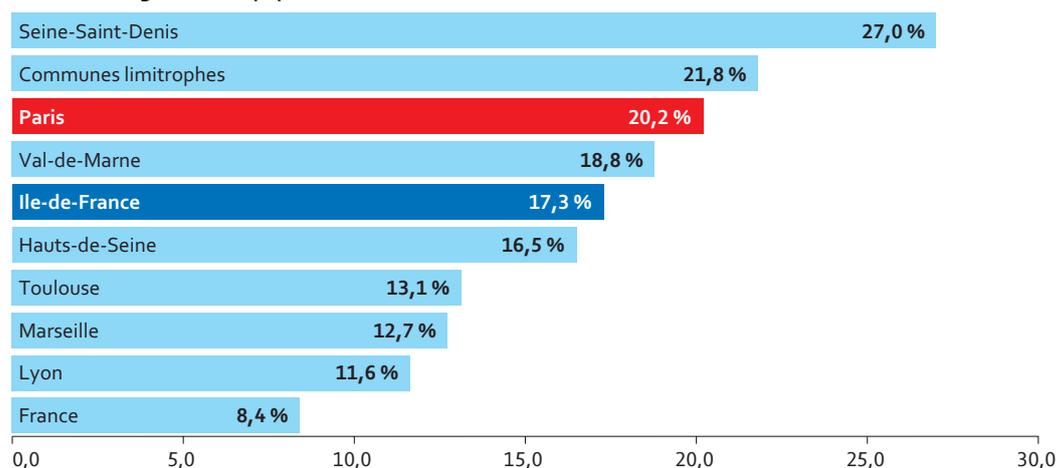
Dans la capitale, la proportion d'immigrés a particulièrement augmenté dans le 19^e (26 %, + 3,2 points) et dans le 7^e (+ 2,9 points), tandis qu'elle s'est réduite dans le 2^e et le 3^e arrondissements. En petite couronne, la proportion d'immigrés a surtout augmenté dans des communes où elle était déjà forte en 1999, notamment au nord des Hauts-de-Seine, à l'ouest de la Seine-Saint-Denis (de Saint-Ouen à Pantin) ou encore au sud de Paris (Ivry-sur-Seine).

Population immigrée en 1999 et 2008

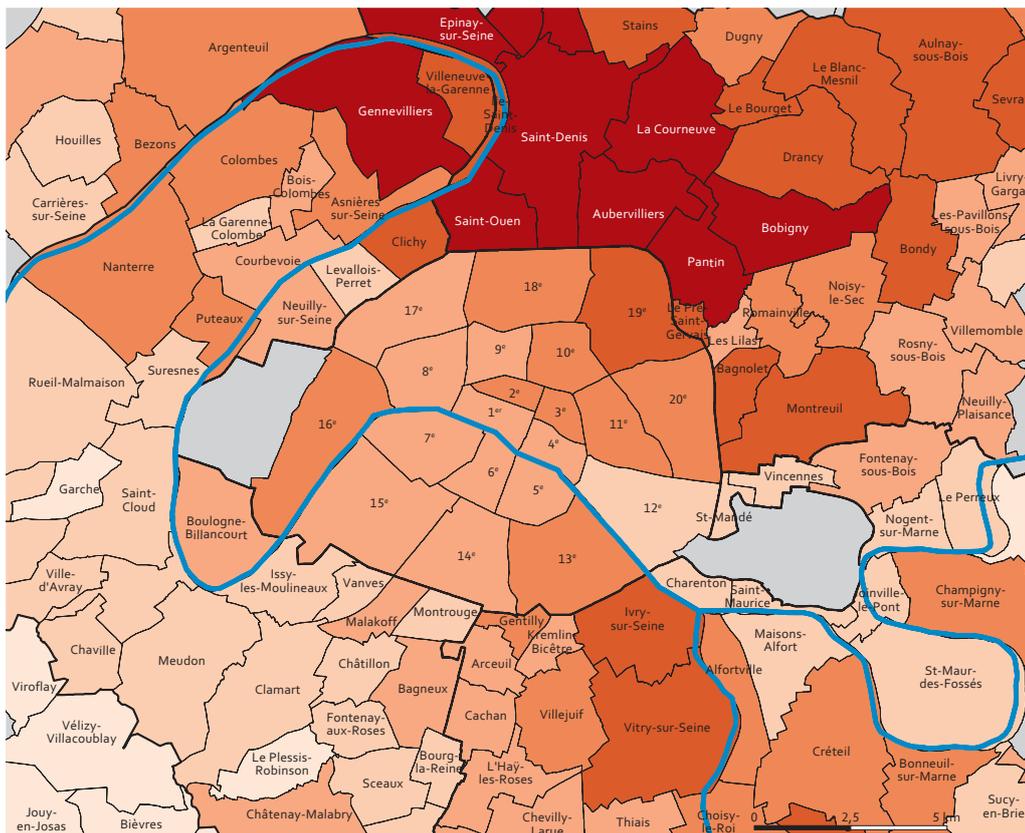
	Population 2008	Immigrés 2008	Part de la population immigrée 2008	Population 1999	Immigrés 1999	Part de la population immigrée 1999
Paris	2 211 297	445 848	20,2	2 125 851	387 707	18,2
Petite couronne	4 366 961	908 190	20,8	4 038 567	693 904	17,2
Hauts-de-Seine	1 549 619	255 716	16,5	1 428 678	205 396	14,4
Seine-Saint-Denis	1 506 466	406 468	27,0	1 382 928	300 830	21,8
Val-de-Marne	1 310 876	246 006	18,8	1 226 961	187 678	15,3
Centre de l'agglomération	6 578 258	1 354 038	20,6	6 164 418	1 081 611	17,5
Grande couronne	5 081 002	667 927	13,1	4 786 718	530 378	11,1
Ile-de-France	11 659 260	2 021 965	17,3	10 951 136	1 611 989	14,7
Province	50 475 606	3 214 642	6,4	41 701 310	2 696 538	6,5
France métropolitaine	62 134 866	5 236 607	8,4	52 652 446	4 308 527	8,2

Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

Part des immigrés dans la population totale en 2008 (%)



2 – Au sens de l'Insee, ce sont « les personnes nées à l'étranger sous une nationalité étrangère mais dont certaines ont pu acquérir la nationalité française. ».



Les immigrés, 2008

Cœur d'agglomération

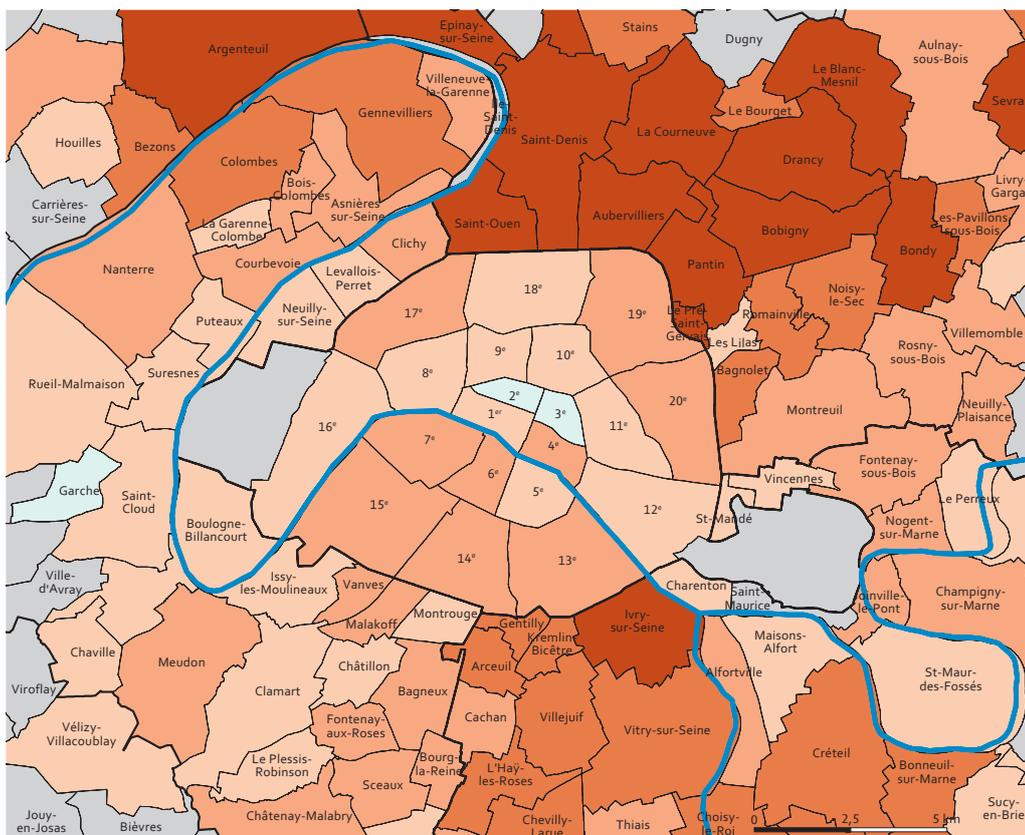
Part des immigrés dans la population totale

- plus de 30%
- de 25 à 30%
- de 20 à 25%
- de 15 à 20%
- de 10 à 15%
- moins de 10%

Moyenne :
 Paris = 20,2%
 Petite Couronne = 20,8%
 Centre de l'agglomération = 20,6%

Source : Recensement de la population (Insee)-2008

apur



Évolution des immigrés, 1999-2008

Cœur d'agglomération

Évolution de la part des immigrés dans la population totale

- Hausse**
- plus de 6 points
 - de 4 à 6 points
 - de 2 à 4 points
 - moins de 2 points

- Baisse**
- moins de 2 points

Moyenne :
 Paris = + 1,9 points

Les données sont manquantes pour les communes de moins de 10 000 habitants. Elles apparaissent en gris.

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2008

apur

3 – Les logements du centre de l'agglomération

La croissance du parc de logement

Les gains démographiques ont été rendus possibles par la croissance du parc de résidences principales et la stabilisation de la taille des ménages.

Selon les résultats du recensement, le centre de l'agglomération compte en 2008, 3,29 millions de logements (+136 657 logements depuis 1999), dont 1,344 millions à Paris. La croissance du parc de logements entre 1999 et 2008 est particulièrement forte dans les Hauts-de-Seine (+ 49 576), comparativement au Val-de-Marne (+ 34 361), à la Seine-Saint-Denis (+ 31 056) et à Paris (+ 21 663). En petite couronne, certaines communes se distinguent par une croissance importante du nombre de logements entre 1999 et 2008 : Courbevoie (+ 7 414 logements), Issy-les-Moulineaux (+ 5 050), Montrouge (+ 4 075), Saint-Denis ou Villejuif.

Évolution des logements, 1999-2008

Cœur d'agglomération

Évolution du nombre de logements

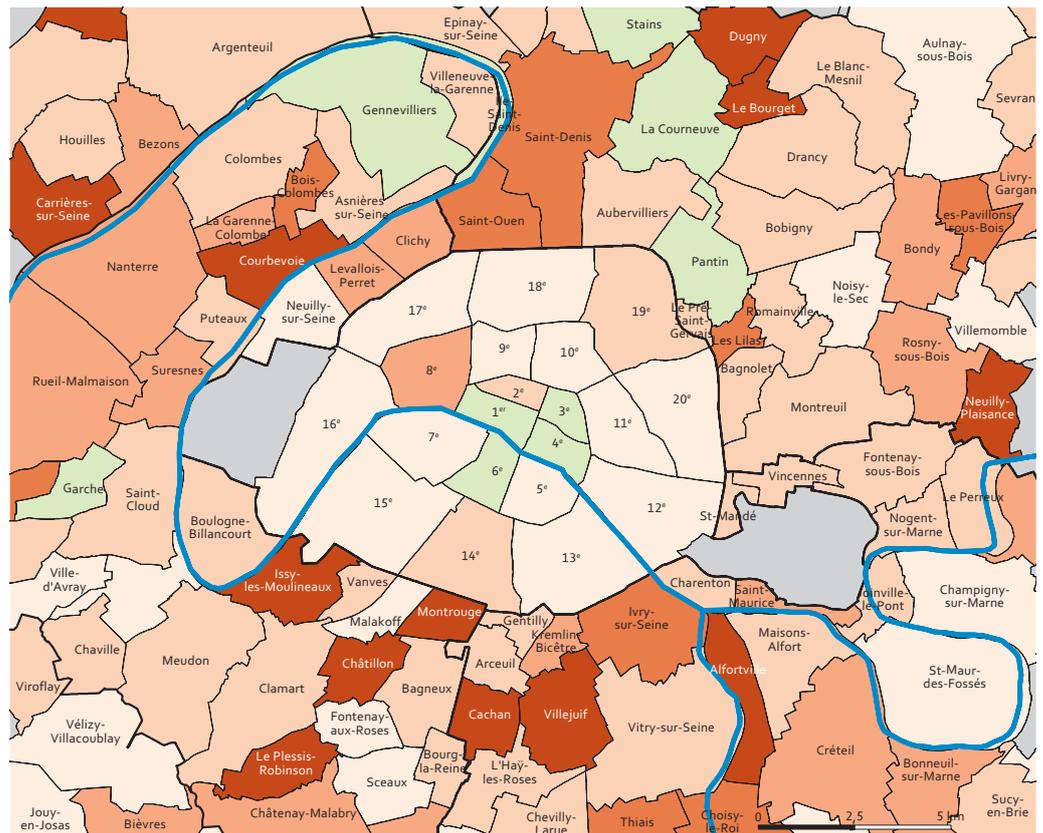
Hausse

- plus de 12%
- de 9 à 12%
- de 6 à 9%
- de 3 à 6%
- moins de 3%

Baisse

- Moyenne :
- Paris = + 1,6%
- Petite Couronne = + 6,3%
- Centre de l'agglomération = + 4,3%

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2008

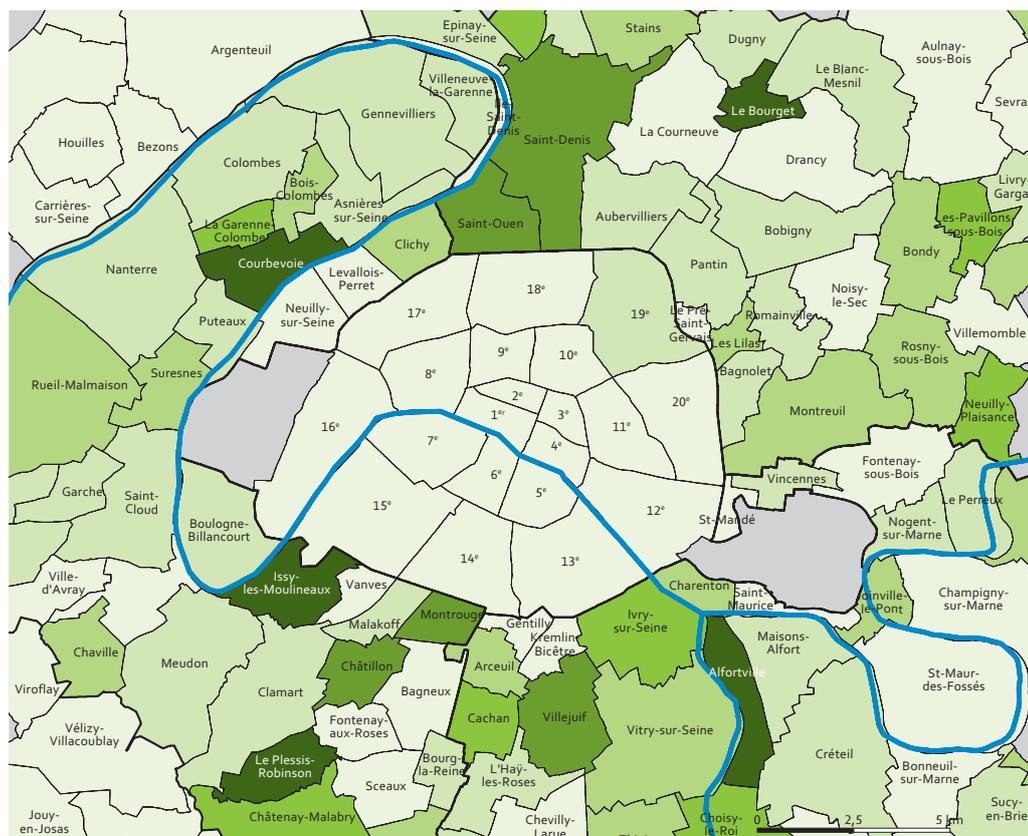


Une croissance des résidences principales due à la construction et à une reconquête du parc inoccupé

Le nombre de résidences principales du centre de l'agglomération en 2008 (2,958 millions) a progressé de 198 318 unités par rapport à 1999. Paris a gagné 37 933 résidences principales entre 1999 et 2008. La croissance des résidences principales se relie à deux facteurs :

D'une part la construction, même si celle-ci s'est ralentie dans la dernière période. Selon les statistiques de la Ville de Paris (Gerco) le nombre

de logements mis en chantier est passé de 5 500/an au cours des années 1990-1998 à 3 700 logements par an dans la période 1999-2007. La tendance est la même au niveau du centre de l'agglomération. À Paris, le nombre de résidences principales a particulièrement augmenté dans les 20^e (+ 2 108), 18^e (+ 5 101), 19^e (+ 4 432) et 13^e (+ 4 088) arrondissements, et a diminué dans le 4^e (- 2 106), 8^e (- 1 148), 6^e (- 953) arrondissements.



Les logements construits entre 1999 et 2007

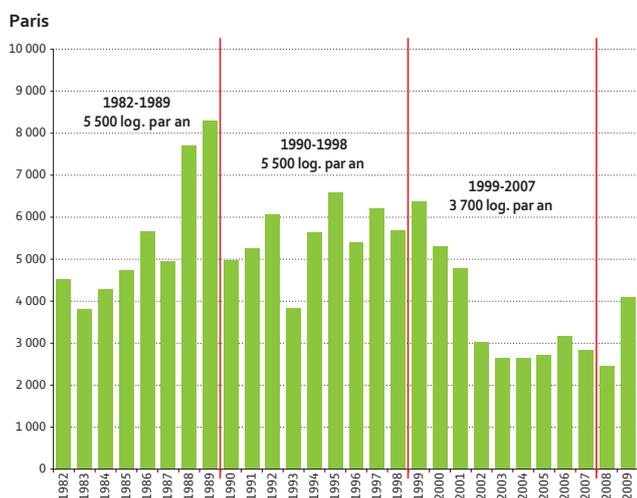
Cœur d'agglomération

Part des logements construits entre 1999 et 2007 dans le total des logements

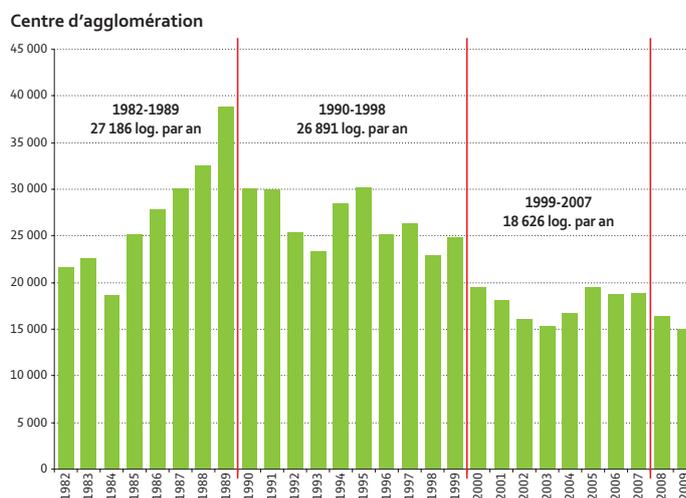
- plus de 16%
- de 13 à 16%
- de 10 à 13%
- de 7 à 13%
- de 4 à 7%
- moins de 4%

Moyenne :
Paris = 2,5%
Petite Couronne = 7,5%
Centre de l'agglomération = 5,4%

Sources : Recensement de la population (Insee)-1999; GERCO (Ville de Paris); SITADEL2



Source : Ville de Paris - Gerco



Sources : Ville de Paris - Gerco; SITADEL 2

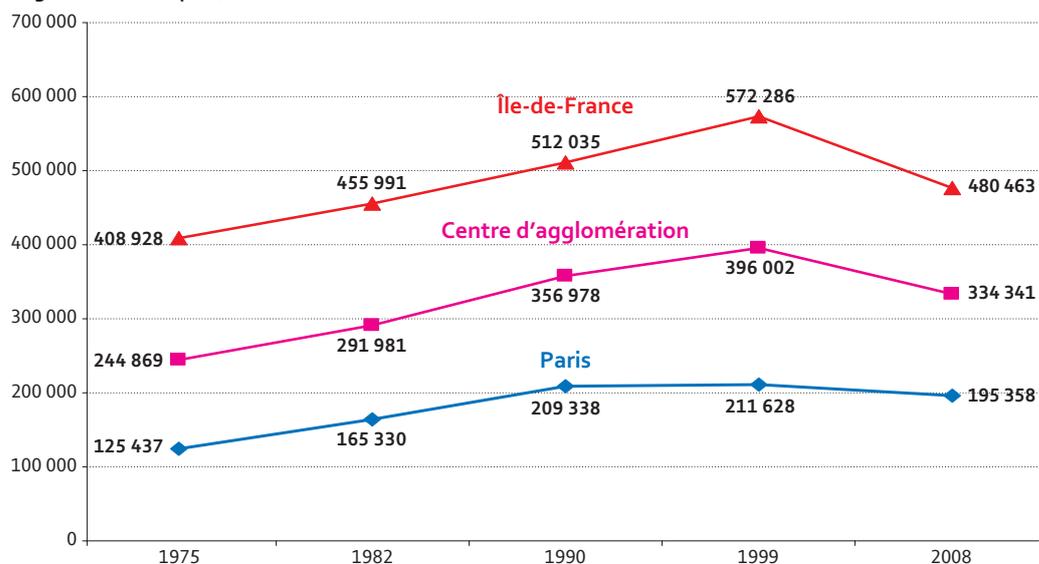
D'autre part il s'est produit un net recul des logements inoccupés, notion qui réunit les logements vacants, les résidences secondaires et les logements occasionnels. Entre 1999 et 2008, le nombre de logements inoccupés a baissé 16 270 unités à Paris, soit un rythme de 1 808 par an. De même au niveau des quatre départements du centre de l'agglomération, le recul des logements inoccupés est important, leur nombre s'établit en 2008 à 334 341 contre 396 002 en 1999 soit une baisse de 61 661 unités. Au cours de la période précédente au contraire, le nombre de logements inoccupés était partout en augmentation, ce qui constituait un frein à la croissance du parc de résidences principales.

La chute des logements inoccupés au cours des années 1999-2008 apparaît comme un phénomène conjoncturel lié à la hausse des prix immobiliers et sans doute aussi à l'introduction des nouvelles méthodes du recensement.

La vacance diminue dans toute l'Ile-de-France

La croissance de la part des résidences principales est à rapprocher de la baisse du nombre de logements vacants dans l'ensemble de l'Ile de France et dans chaque département. Au centre de l'agglomération, le nombre de logements vacants a nettement diminué (- 66 232), pour atteindre 219 922 logements vacants en 2008 (6,7 % des logements, - 2,4 points). Par rapport à 1999, le taux de logements vacants à Paris a baissé de 2,1 points (soit - 25 805 logements vacants) pour atteindre 8,2 % en 2008. Ce niveau demeure plus élevé qu'ailleurs en Ile-de-France, en raison de la forte « vacance de rotation » qui affecte les petits appartements locatifs, nombreux dans la capitale. La baisse se relie probablement à la hausse de prix immobiliers.

Logements inoccupés (1975-2008)



Structure des logements par catégorie en 1999 et 2008

	Logements 2008	Part des résidences principales 2008	Part des logements occasionnels et résidences secondaires 2008	Part des logements vacants 2008	Logements 1999	Part des résidences principales 1999	Part des logements occasionnels et résidences secondaires 1999	Part des logements vacants 1999
Paris	1 344 203	85,5	6,3	8,2	1 322 540	84,0	5,7	10,3
Petite couronne	1 948 084	92,9	1,5	5,6	1 833 091	89,9	1,9	8,2
Hauts-de-Seine	752 034	91,1	2,5	6,4	702 458	89,0	2,6	8,4
Seine-Saint-Denis	611 535	94,1	0,7	5,2	580 479	90,3	1,2	8,5
Val-de-Marne	584 515	93,8	1,1	5,0	550 154	90,8	1,7	7,5
Communes limitrophes de Paris	663 214	91,5	2,3	6,2	622 548	87,7	2,7	9,6
Autres communes de petite couronne	1 284 870	93,6	1,1	5,3	1 210 543	90,9	1,5	7,4
Centre de l'agglomération	3 292 288	89,8	3,5	6,7	3 155 631	87,5	3,5	9,1
Grande couronne	2 085 940	93,0	1,9	5,1	1 927 024	90,9	2,7	6,4
Ile-de-France	5 378 228	91,1	2,9	6,1	5 082 655	88,7	3,2	8,1
Province	26 440 656	82,1	11,1	6,7	23 619 357	81,7	11,6	6,7
France métropolitaine	31 818 884	83,6	9,7	6,6	28 702 012	83,0	10,1	6,9

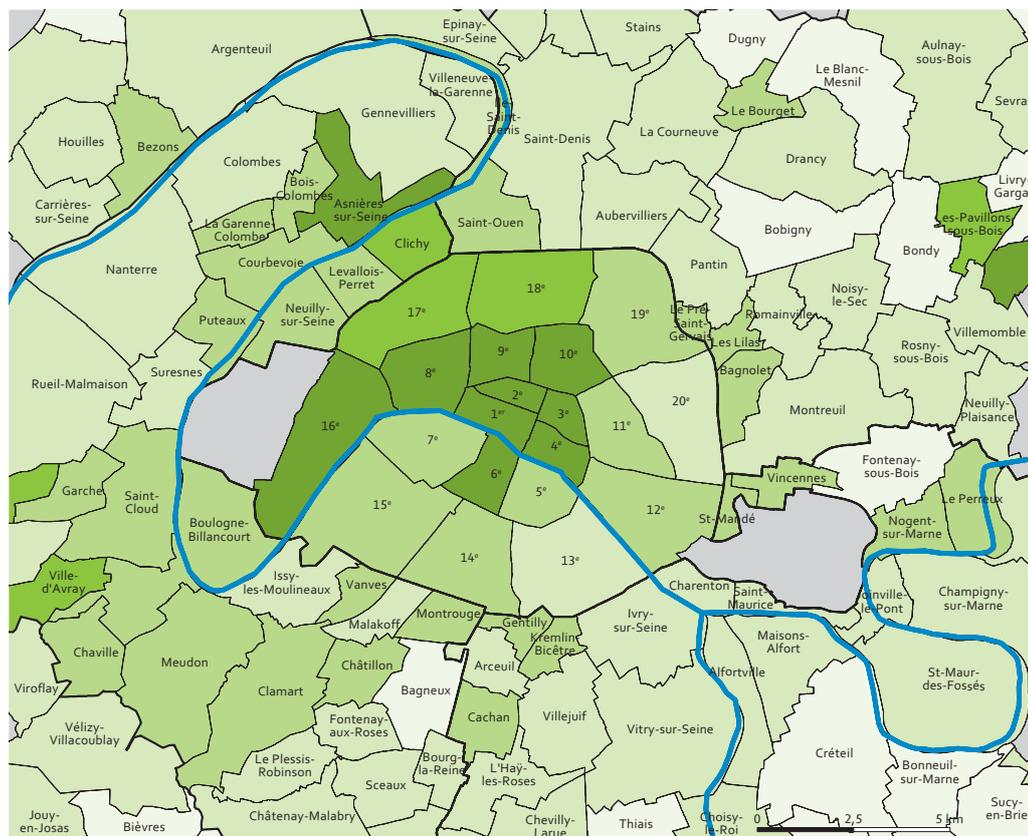
Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

Les arrondissements qui voient leur part de logements vacants diminuer le plus sont les 1^{er} et 2^e et 3^e arrondissements, tandis que la part des logements vacants augmente dans d'autres arrondissements, notamment le 8^e et le 16^e arrondissements.

La mise en place en 1999 de la taxe sur les logements vacants a pu contribuer à la baisse de la vacance. Surtout, le volume de logements concernés par la taxe permet d'appréhender une vacance de longue durée qui apparaît véritablement problématique par opposition à la vacance dite de rotation, que reflète le recensement. Cette taxe concerne les appartements ou maisons ayant des éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipements sanitaires...) et vides de meubles (ou mobilier insuffisant pour en permettre l'habitation) au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, inoccupés depuis au moins deux années consécutives au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Entre 2000 et 2008, le nombre de logements parisiens soumis à la taxe sur les logements vacants n'a cessé de diminuer, passant de 25 403 logements en 1999 à 18 627 logements en 2008.

Les résidences secondaires et logements occasionnels diminuent, mais pas à Paris

Au centre de l'agglomération, les résidences secondaires et logements occasionnels connaissent également une légère baisse entre 1999 et 2008. Toutefois Paris se distingue avec un nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels qui progresse (+ 0,6 point, soit + 9 535 résidences secondaires et logements occasionnels) alors que la tendance est à la diminution en petite couronne. Le taux parisien de résidences secondaires et de logements occasionnels demeure toujours plus élevé que dans le reste de la région. La proportion de résidences secondaires et de logements occasionnels a particulièrement augmenté dans le 4^e, ce qui en fait l'arrondissement où leur part est la plus forte, devant les 6^e, 8^e et 1^{er} arrondissements.



Les logements vacants, 2008

Cœur d'agglomération

Part des logements vacants dans le total des logements

■ plus de 10%

■ de 8 à 10%

■ de 6 à 8%

■ de 4 à 6%

■ moins de 4%

Moyenne :

Paris = 8,2%

Petite Couronne = 5,6%

Centre de l'agglomération = 6,7%

Sources : Recensement de la population (Insee)-2008

apur

L'évolution des caractéristiques physiques des logements

L'ancienneté du bâti : à Paris, une majorité de logements anciens

62 % des logements parisiens construits avant 1949

En 2008, sur les 1 344 203 logements que compte la capitale, 62,4 % ont été construits avant 1949, soit environ 839 100 logements, 20 % entre 1949 et 1974 et près de 17 % après 1974. Sous l'effet des constructions neuves et des démolitions, le parc ancien se réduit progressivement mais reste dominant. Paris se distingue nettement des autres départements du centre de l'agglomération, où moins de 26 % des logements existant en 2008 ont été construits avant 1949 et 41 % entre 1949 et 1974. Quelques communes limitrophes de Paris se distinguent avec une part de logements construits avant 1949 supérieure à 40 % (Vincennes, Saint-Mandé, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy, Saint-Ouen, le Pré-Saint-Gervais). Dans le reste de l'Île-de-France, la proportion de logements construits avant 1949 est inférieure à 20 %.

Les arrondissements centraux concentrent les immeubles les plus anciens : plus de 80 % des logements constituant le parc des 9 premiers arrondissements ont été construits avant 1949. La situation est différente dans les arrondissements situés en périphérie : d'importantes opérations de rénovation urbaine ont eu lieu dans ces différents arrondissements et les logements récents y sont proportionnellement plus nombreux. Dans les 12^e, 13^e, 15^e, 19^e et 20^e arrondissements, la part de logements construits après 1974 est supérieure à 20 %.

Taille des logements

Un parc essentiellement constitué de petits logements

En 2008, plus de la moitié des logements (55 %) comportent une ou deux pièces et 40 % des logements ont une surface inférieure à 40 m². Cependant, la taille moyenne des résidences principales est en augmentation continue depuis 1975 : en 2008, les résidences principales comportent en moyenne 2,6 pièces (2,5 en 1999).

Les logements construits avant 1949, 2008

Cœur d'agglomération

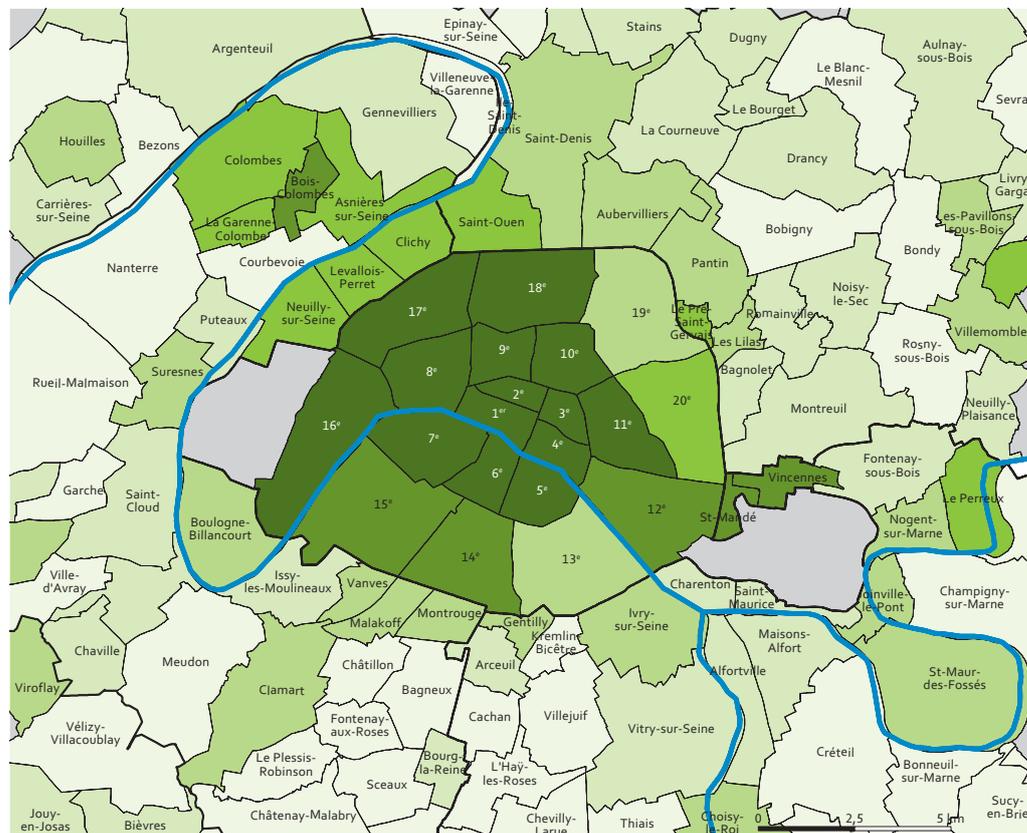
Part des logements vacants dans le total des logements

- plus de 60%
- de 50 à 60%
- de 40 à 50%
- de 30 à 40%
- de 20 à 30%
- moins de 20%

Moyenne :
Paris = 62,4%
Petite Couronne = 25,3%
Centre de l'agglomération = 40,5%

Source : Recensements de la population (Insee)-2008

apur



Structure des résidences principales selon le nombre de pièces en 1999 et 2008

	Résidences principales 2008	Part des résidences principales de 1 ou 2 pièces 2008	Part des résidences principales de 4 pièces ou plus 2008	Nombre moyen de personnes par pièce 2008	Résidences principales 1999	Part des résidences principales de 1 ou 2 pièces 1999	Part des résidences principales de 4 pièces ou plus 1999	Nombre moyen de personnes par pièce 1999
Paris	1 148 845	55,1	21,7	0,73	1 110 912	56,1	20,8	0,74
Petite couronne	1 809 102	32,6	37,4	0,74	1 648 717	32,2	36,6	0,76
Hauts-de-Seine	685 217	36,8	34,0	0,72	624 926	37,4	32,7	0,74
Seine-Saint-Denis	575 501	30,2	38,9	0,79	524 387	28,7	38,6	0,80
Val-de-Marne	548 384	30,0	40,1	0,71	499 404	29,3	39,4	0,74
Communes limitrophes de Paris	606 653	43,3	27,5	0,76	493 819	42,4	26,6	0,77
Autres communes de petite couronne	1 202 448	27,2	42,4	0,73	1 154 898	27,8	41,6	0,75
Centre de l'agglomération	2 957 947	41,4	31,3	0,74	2 759 629	41,8	30,2	0,75
Grande couronne	1 939 818	17,1	60,4	0,64	1 750 740	17,1	58,9	0,69
Ile-de-France	4 897 765	31,7	42,8	0,69	4 510 369	32,2	41,4	0,72
Province	21 717 711	15,2	65,0	0,55	19 299 792	16,1	62,6	0,60
France métropolitaine	26 615 476	18,2	60,9	0,57	23 810 161	19,1	58,6	0,62

Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

L'inconfort des logements : des logements de plus en plus confortables, même si la notion d'inconfort évolue

Des situations d'inconfort sanitaires qui deviennent rares

L'inconfort sanitaire, défini par l'absence de WC et/ou de salle de bain à l'intérieur du logement tend à devenir marginal dans le centre de l'agglomération parisienne. Il n'est plus appréhendé dans le recensement. Les immeubles anciens qui n'en disposaient pas du confort moderne et qui formaient le contingent principal de logements inconfortables sont aujourd'hui équipés. Désormais l'inconfort sanitaire concerne essentiellement des logements très petits, difficiles à équiper, tels que les chambres de service, les chambres d'hôtels meublés, les studettes ou encore des

logements qui présentent un rendement locatif faible, tels que ceux soumis à la loi de 1948. En 2008, à Paris, 29 259 logements (soit 2,6 % des résidences principales) ne comprennent ni baignoire ni douche. En petite couronne, les logements inconfortables ne représentent que 1,1 % du parc et sont essentiellement situés dans les communes du Nord de Paris.

Toujours en 2008, près de 73 378 logements (soit 6,4 % des résidences principales) ne comportent pas de pièce réservée à la toilette, pièce incluant une douche ou une baignoire. Cela signifie que ces logements peuvent comporter une douche (ou une baignoire) mais sans qu'elle se trouve dans une pièce dédiée. Ce sont les arrondissements de la rive droite, surtout les 2^e, 10^e, 18^e, et les communes proches du Nord de Paris qui ont les plus fortes parts de logements mal équipés. Après Paris, c'est la Seine-Saint-Denis qui enregistre à l'échelle de l'agglomération le taux le plus élevé (5,2 % en 2008).

Structure des résidences principales selon leur niveau de confort en 1999 et 2008

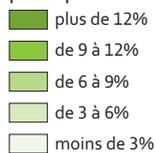
	Résidences principales sans « confort » 2008	Part des résidences principales sans « confort » 2008	Résidences principales sans « confort » 1999	Part des résidences principales sans « confort » 1999
Paris	102 637	8,9	126 126	11,4
Petite couronne	99 345	5,5	99 402	6,0
Hauts-de-Seine	35 395	5,2	38 376	6,1
Seine-Saint-Denis	37 131	6,5	35 263	6,7
Val-de-Marne	26 819	4,9	25 763	5,2
Communes limitrophes de Paris	42 330	7,0	41 359	8,4
Autres communes de petite couronne	57 016	4,7	58 043	5,0
Centre de l'agglomération	201 983	6,8	225 528	8,2
Grande couronne	60 292	3,1	55 689	3,2
Ile-de-France	262 275	5,4	281 217	6,2
Province	655 635	3,0	833 778	4,3
France métropolitaine	917 910	3,4	1 114 995	4,7

Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

Les résidences principales sans salle de bains équipée (douche ou baignoire), 2008

Cœur d'agglomération

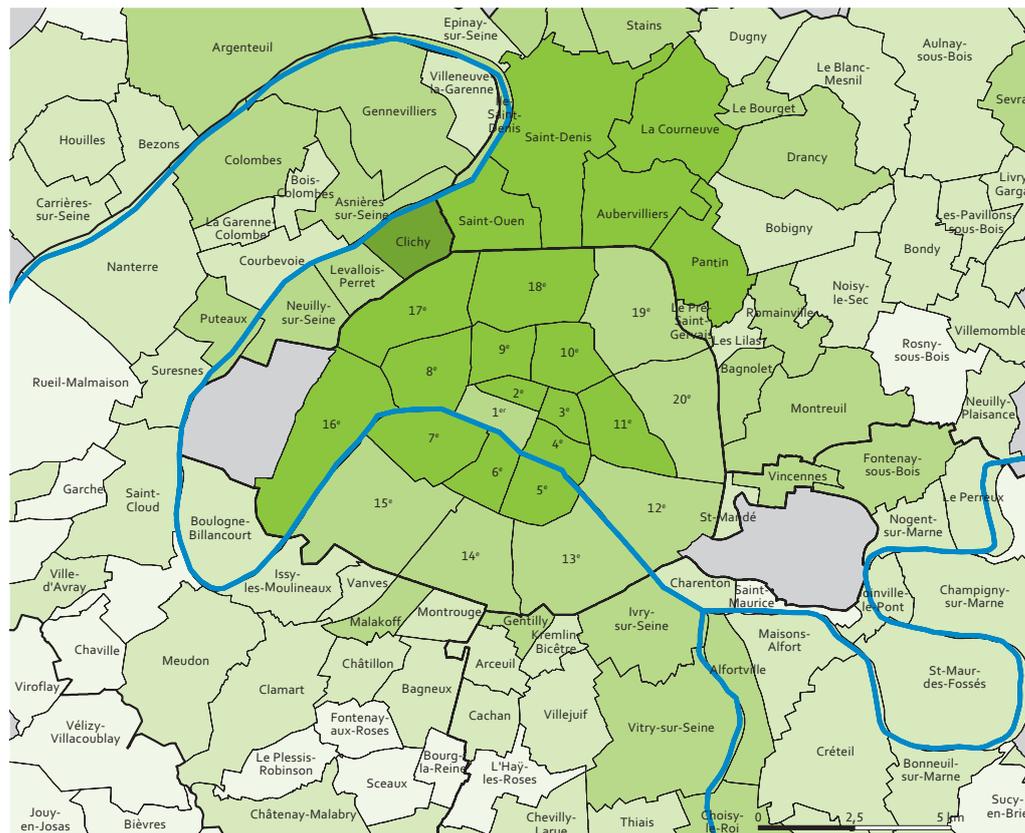
Part des résidences principales sans salle de bain équipée d'une douche ou d'une baignoire dans le total des résidences principales



Moyenne :
Paris = 8,9%
Petite Couronne = 5,5%
Centre de l'agglomération = 6,8%

Sources : Recensement de la population (Insee)-2008

apur



L'évolution des conditions d'occupation

Une évolution des statuts d'occupation liée aux tensions sur les marchés du logement

Le recensement permet d'analyser le statut d'occupation des résidences principales et son évolution.

Les propriétaires occupants, plus nombreux

Malgré sa tradition locative, le centre de l'agglomération parisienne connaît au cours des dix dernières années une progression de la propriété occupante, bien que cette part (39,0%) demeure très inférieure à celle observée au niveau régional (47,5%) ou national (57,6%). En 2008, selon le recensement de la population, 33,1 % des résidences principales de la Capitale sont occupées par leurs propriétaires au lieu de 29,6% 9 ans auparavant. En petite couronne, la part des propriétaires s'établit à 42,8 % contre 39,9 % en 1999.

Augmentation du parc locatif social, contraction du parc locatif privé

Selon les données du recensement, le nombre de logements HLM loués vide serait passé à Paris de 185 300 en 1999 à 185 600 en 2007, c'est-à-dire qu'il aurait augmenté seulement de 300 unités. En

réalité d'autres sources indiquent que le nombre de logements sociaux SRU a fortement augmenté, passant de 154 300 en 2001 à 182 955 en 2009. De même le parc de logements gérés par les bailleurs sociaux est estimé à 240 000 unités en 2008, en forte progression depuis 2001. Ainsi le recensement apparaît comme une source inadaptée pour mesurer le développement du logement social.

Selon l'enquête nationale logement de 2006, on observe dans le centre de l'agglomération parisienne et plus particulièrement à Paris une augmentation de la part du parc locatif social : 21 % des ménages parisiens sont locataires d'un logement du secteur social contre 17 % en 1996 et 10 % en 1984. À l'échelle des quatre départements du centre de l'agglomération, 27 % des ménages sont locataires d'un logement social en 2006 contre 18 % en 1984.

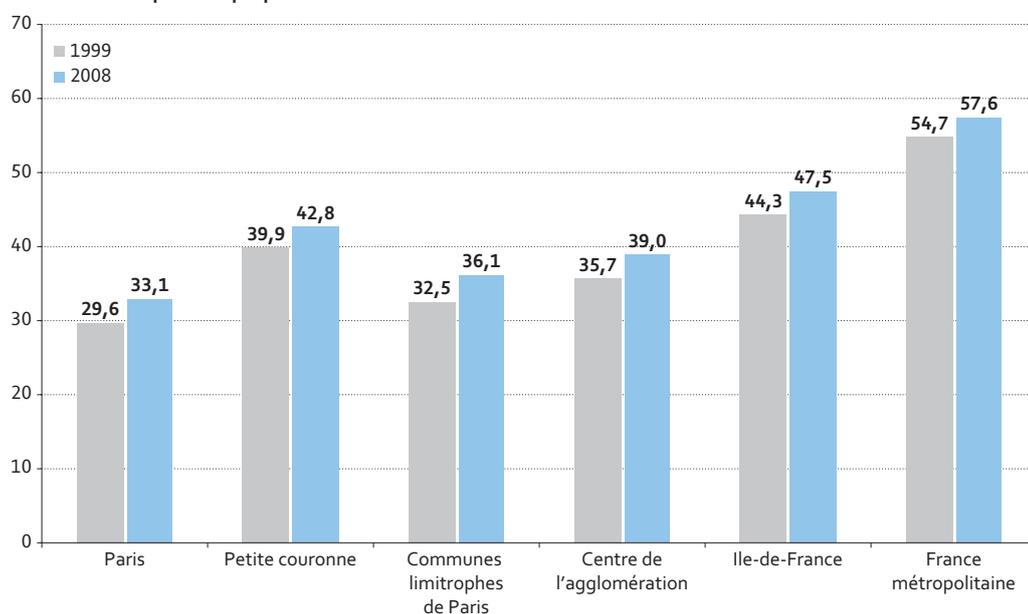
Le poids du parc locatif privé tend à s'éroder dans le centre de l'agglomération, prolongeant une tendance amorcée dans les années 1970. La part des locataires du parc privé passe de 39 % à 35 % à Paris et de 22 % à 20 % en petite couronne de 1996 à 2006. La contraction du parc locatif privé réduit la capacité de la capitale à accueillir les actifs mobiles, employés ou cadres, notamment les jeunes.

Structure des résidences principales selon le statut d'occupation en 1999 et 2008

	Part des propriétaires 2008	Part des locataires d'un logement non HLM 2008	Part des locataires d'un logement HLM loué vide 2008	Part des logés gratuitement 2008	Part des propriétaires 1999	Part des locataires d'un logement non HLM 1999	Part des locataires d'un logement HLM loué vide 1999	Part des logés gratuitement 1999
Paris	33,1	44,7	16,6	5,7	29,6	46,4	16,7	7,3
Petite couronne	42,8	26,6	27,8	2,8	39,9	25,9	30,2	4,0
Hauts-de-Seine	41,7	30,6	24,6	3,1	37,2	32,0	26,5	4,4
Seine-Saint-Denis	41,0	23,9	32,7	2,5	39,6	21,2	35,9	3,4
Val-de-Marne	46,0	24,4	26,8	2,8	43,5	23,4	29,0	4,1
Communes limitrophes de Paris	36,1	34,9	25,7	3,3	32,5	34,2	28,9	4,4
Autres communes de petite couronne	46,1	22,4	28,9	2,6	43,0	22,4	30,8	3,8
Centre de l'agglomération	39,0	33,6	23,5	3,9	35,7	34,2	24,8	5,3
Grande couronne	60,5	17,5	19,6	2,4	57,7	17,5	21,2	3,6
Ile-de-France	47,5	27,2	21,9	3,3	44,3	27,7	23,4	4,6
Province	59,9	24,6	13,0	2,6	57,2	24,0	14,2	4,6
France métropolitaine	57,6	25,0	14,7	2,7	54,7	24,7	16,0	4,6

Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

Évolution de la part des propriétaires entre 1999 et 2008



Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

Le nombre moyen de personnes par pièce diminue

La taille moyenne des ménages a baissé de manière ininterrompue de 1975 à 1998. Elle s'est cependant stabilisée depuis 1999 : en 2008, un ménage parisien est composé de 1,88 personne en moyenne (1,87 en 1999).

Depuis 1975, le nombre moyen de personnes par pièce diminue au fil des recensements, ce qui traduit une amélioration de l'espace disponible par habitant, et donc du confort. La diminution observée entre 1999 et 2008 est un peu moins marquée qu'au cours de la période précédente : 0,74 personne par pièce en 1999, 0,73 personne par pièce en 2008.

C'est dans le 19^e et le 20^e arrondissements que l'indice de peuplement est le plus élevé (respectivement 0,84 et 0,81). Ce sont par ailleurs deux arrondissements où la taille des ménages est plus élevée que la moyenne parisienne.

À l'échelle de la petite couronne, c'est au Nord de Paris que le nombre de personnes par pièce est le plus élevé, avec un nombre important de ménages parisiens en situation de suroccupation. En 2008, 70 500 personnes (répartis dans 16 130 logements) se trouvent en surpeuplement accentué (la définition retenue englobe les résidences principales ayant un nombre d'occupants par pièce strictement supérieur à 2, comme par exemple un studio occupé par 3 personnes ou un deux-pièces occupés par 5 personnes).

Nombre de personnes par pièce, 2008

Cœur d'agglomération

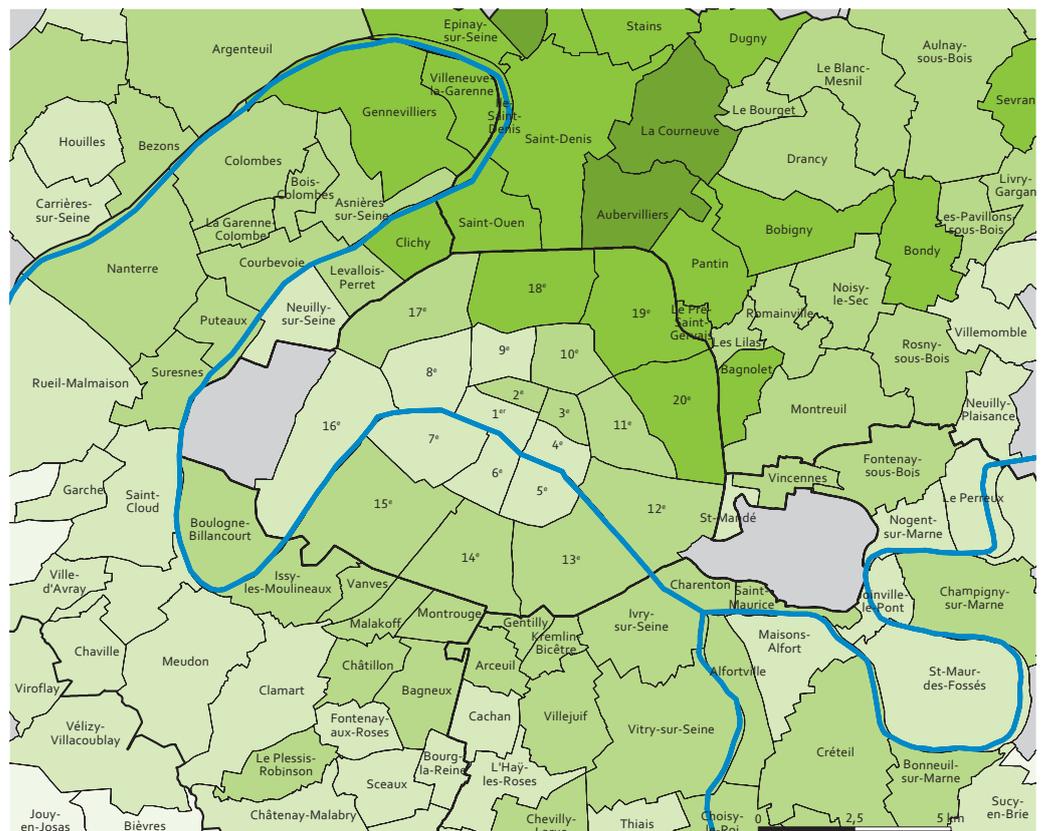
Nombre moyen de personnes par pièce

- plus de 0,9
- de 0,8 à 0,9
- de 0,7 à 0,8
- de 0,6 à 0,7
- moins de 0,6

Moyenne :
Paris = 0,73
Petite Couronne = 0,74
Centre de l'agglomération = 0,74

Sources : Recensement de la population (Insee)-2008

apur



La baisse des taux d'équipement automobile des ménages se poursuit et s'amplifie

Avec en moyenne moins d'une automobile pour deux ménages en 2008 (0,465 contre 0,50 en 1999), l'équipement automobile des ménages parisiens demeure le plus faible d'Ile-de-France. Moins de 42 % des ménages parisiens déclarent disposer d'au moins une automobile en 2008. Le taux de ménages multi-équipés est inférieur à 6 %.

Entre 1999 et 2008, la baisse de la motorisation des ménages parisiens s'est poursuivie et même amplifiée : elle est de 4 %. Hors Paris, la baisse de la motorisation concerne désormais aussi les ménages des départements de petite couronne, où la tendance à la croissance de la multimotorisation semble très ralentie voir arrêtée.

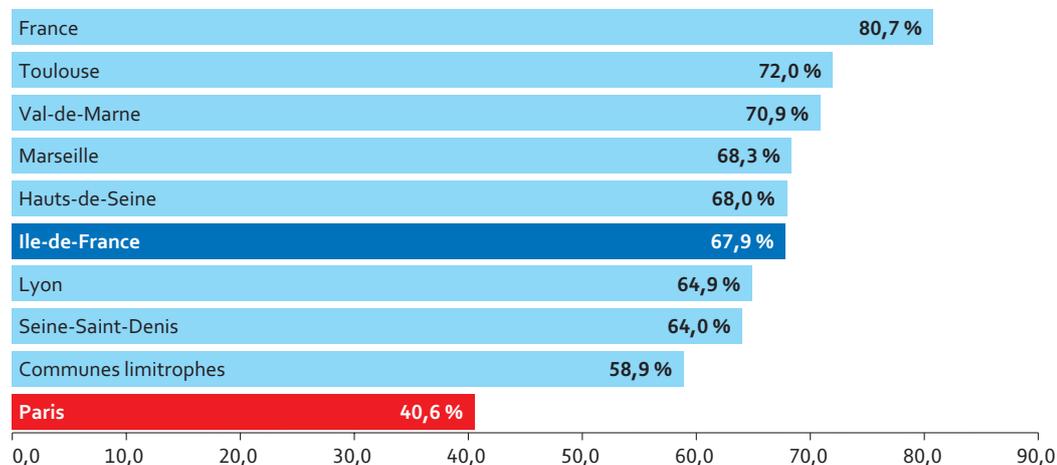
Malgré une hausse du nombre de ménages à Paris, la baisse de la motorisation se traduit par une diminution du parc automobile des parisiens entre 1999 et 2008 évaluée à - 33 600 voitures. On dénombre ainsi près de 530 000 voitures des ménages à Paris. Hors Paris, le parc s'accroît toujours, surtout à cause de la croissance démographique et uniquement grâce à elle en petite couronne.

Structure des résidences principales selon leur taux d'équipement automobile en 1999 et 2008

	Ménages 2008	Ménages ayant au moins une voiture 2008	Part des ménages ayant 1 voiture 2008	Part des ménages ayant deux voitures ou plus 2008	Ménages 1999	Ménages ayant au moins une voiture 1999	Part des ménages ayant 1 voiture 1999	Part des ménages ayant deux voitures ou plus 1999
Paris	1 148 845	466 133	35,3	5,2	1 110 912	494 862	38,7	5,9
Petite couronne	1 809 102	1 223 051	50,6	17,0	1 648 717	1 148 319	52,4	17,2
Hauts-de-Seine	685 217	465 747	51,4	16,5	624 926	434 658	52,5	17,0
Seine-Saint-Denis	575 501	368 495	48,5	15,5	524 387	349 370	51,3	15,3
Val-de-Marne	548 384	388 808	51,7	19,2	499 404	364 291	53,5	19,4
Communes limitrophes de Paris	606 653	357 257	47,9	11,0	493 819	303 634	50,0	11,5
Autres communes de petite couronne	1 202 448	865 793	51,9	20,1	1 154 898	844 685	53,5	19,7
Centre de l'agglomération	2 957 947	1 689 184	44,7	12,4	2 759 629	1 643 181	46,9	12,6
Grande couronne	1 939 818	1 634 114	49,1	35,2	1 750 740	1 476 592	51,3	33,1
Ile-de-France	4 897 765	3 323 297	46,4	21,5	4 510 369	3 119 773	53,5	20,6
Province	21 717 711	18 158 980	47,2	36,4	19 299 792	15 709 383	48,9	32,5
France métropolitaine	26 615 476	21 482 277	47,1	33,6	23 810 161	18 829 156	48,8	30,3

Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

Part des ménages ayant au moins une voiture en 2008



4 – L'emploi et les activités économiques

De 1999 à 2009, le nombre d'emplois à légèrement augmenté à Paris

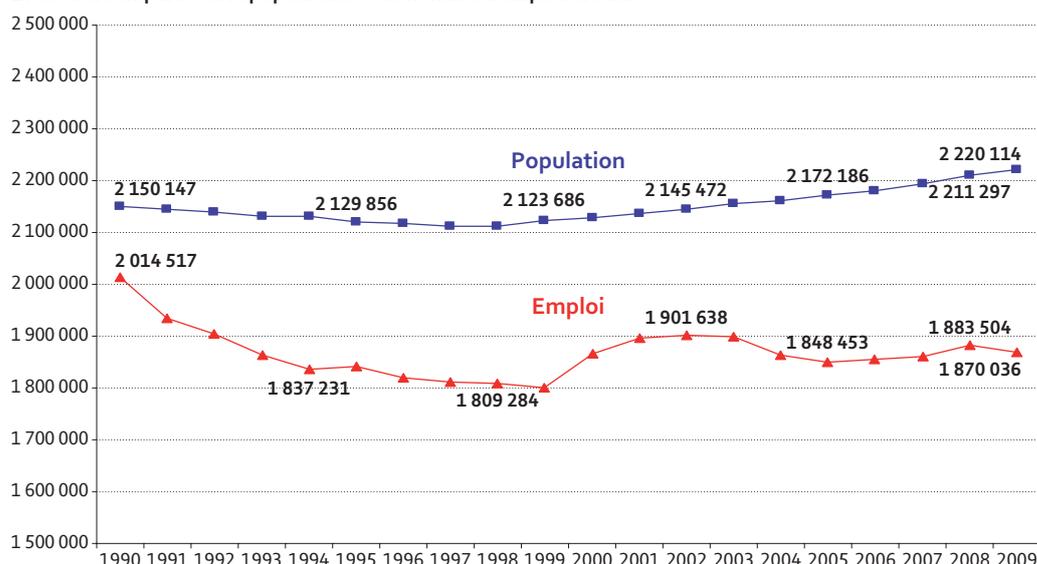
Le recensement permet de dénombrer les actifs ayant un emploi à l'échelle de la commune où ils exercent leur activité. En 2007, l'INSEE dénombre ainsi 3 717 000 emplois dans les quatre départements du centre de l'agglomération dont 1,771 millions dans la capitale. Désormais le recensement ne permet plus de mesurer les évolutions de l'emploi. Selon l'INSEE, celles-ci doivent s'analyser de préférence à partir des estimations d'emplois localisées. Elles sont produites par l'Insee à partir du dispositif Estel, qui se fonde sur l'utilisation de diverses sources administratives⁴. Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertoire » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Selon les estimations d'emploi localisées, Paris a connu depuis 1999 une alternance de hausse et de baisse. Une hausse se manifeste entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2002 (+ 101 700 emplois) suivie d'une baisse (- 53 200 emplois entre 1^{er} janvier 2002 et le 1^{er} janvier 2005), et à nouveau d'une hausse (+ 35 000 emplois entre le 1^{er} janvier 2005 et le 1^{er} janvier 2008).

Avec la crise économique survenue à l'automne 2008, Paris a perdu à nouveau des emplois : - 15 800 au cours de l'année 2008, soit une diminution de - 0,9 %. Paris compte au 1^{er} janvier 2009 1 870 000 emplois.

Au cours de la décennie, entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2009, le nombre d'emploi a augmenté moins vite que la population (3,9 % contre 4,5 %), ce qui représente en 10 ans un gain de 96 400 habitants et 70 100 emplois.

Évolution comparée de la population et du nombre d'emplois à Paris



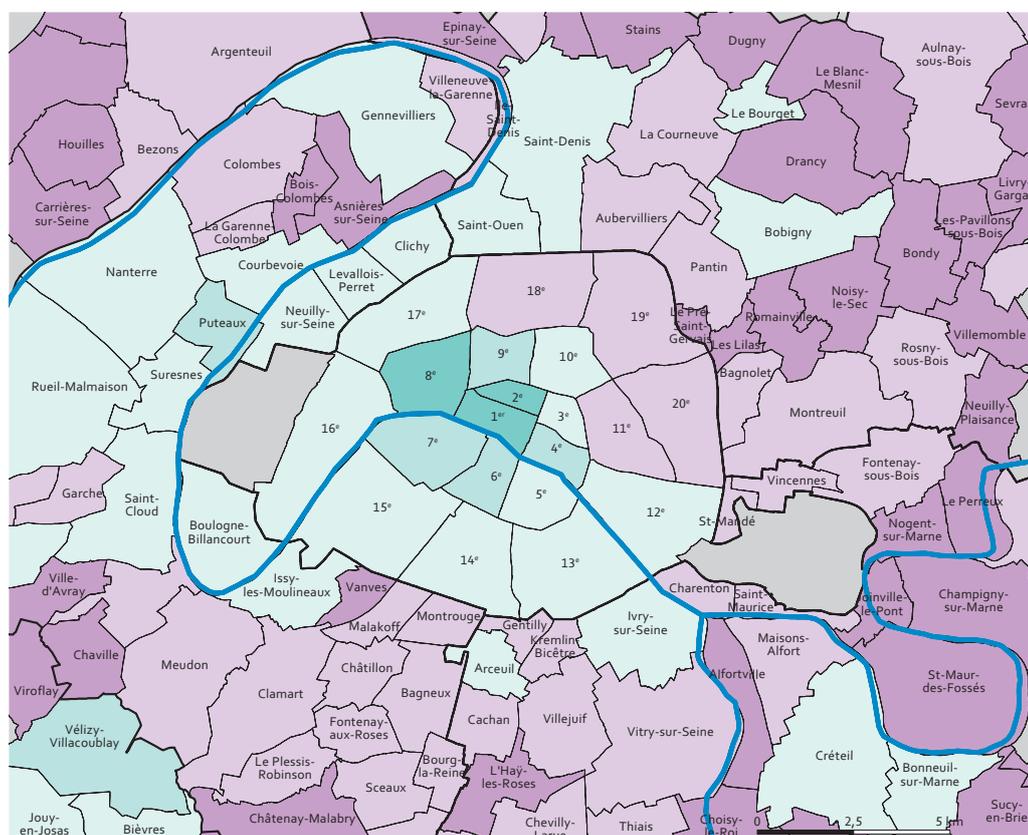
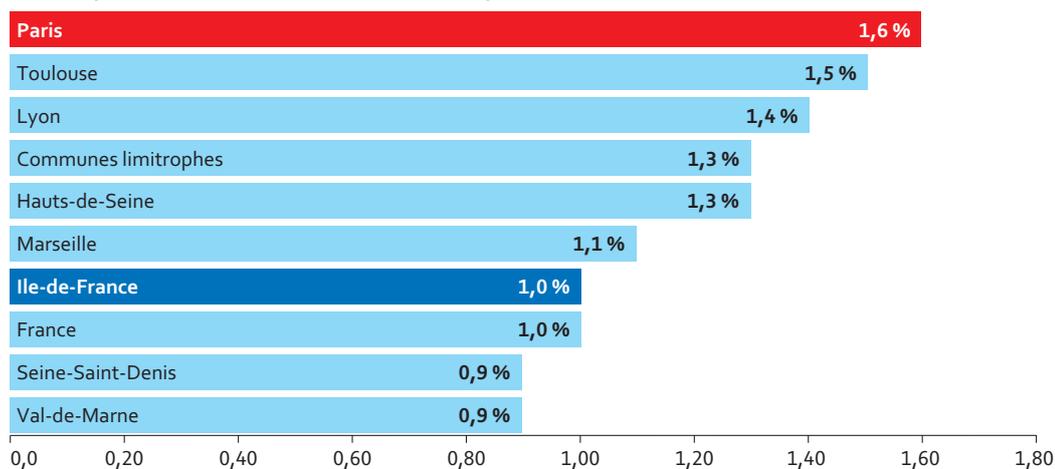
Source : Insee, Estel

Un équilibre global des emplois et des actifs occupés résidents qui masque des disparités

Au centre de l'agglomération en 2008, la population et l'emploi apparaissent en situation d'équilibre l'un par rapport à l'autre. Selon les résultats du recensement, on compte 1,2 emploi au lieu de travail pour 1 actif occupé résident. L'activité se concentre principalement à Paris et dans les communes situées sur sa bordure ouest. Ce territoire se caractérise par une forte attractivité pour

l'emploi avec notamment à Paris 1,64 emplois pour un actif occupé résident. L'emploi domine dans la majeure partie des Hauts-de-Seine avec le site La Défense (Puteaux: 3,4 emplois pour 1 actif occupé résident), Courbevoie (2,22) et Nanterre (2,11) ou encore les communes de Gennevilliers (2,0), Neuilly-sur-Seine (1,84), Levallois-Perret (1,75).

Ratio emplois au lieu de travail/actifs résidents occupés



Ratio des emplois au lieu de travail sur les actifs résidents, (dominante emploi/habitat) 2008

Cœur d'agglomération

Dominante emploi

- plus de 4 emplois pour 1 résident
- de 2 à 4 emplois pour 1 résident
- de 1 à 2 emplois pour 1 résident

Dominante habitat

- de 1 à 2 résidents pour 1 emploi
- de 2 à 4 résidents pour 1 emploi

Moyenne :

- Paris = 1,5
- Petite Couronne = 0,8
- Centre de l'agglomération = 1,0

Sources : Recensement de la population (Insee)-2008

apur

Répartition des emplois par secteur : une prépondérance des activités de services

Au 1^{er} janvier 2008, d'après le recensement, le centre de l'agglomération parisienne compte près de 3 750 700 emplois, salariés ou non, dans les secteurs privés et public dont 1,773 millions emplois à Paris.

La répartition des emplois par secteur montre dans le cœur de l'agglomération parisienne la prépondérance du secteur tertiaire qui représente 88 % des emplois totaux.

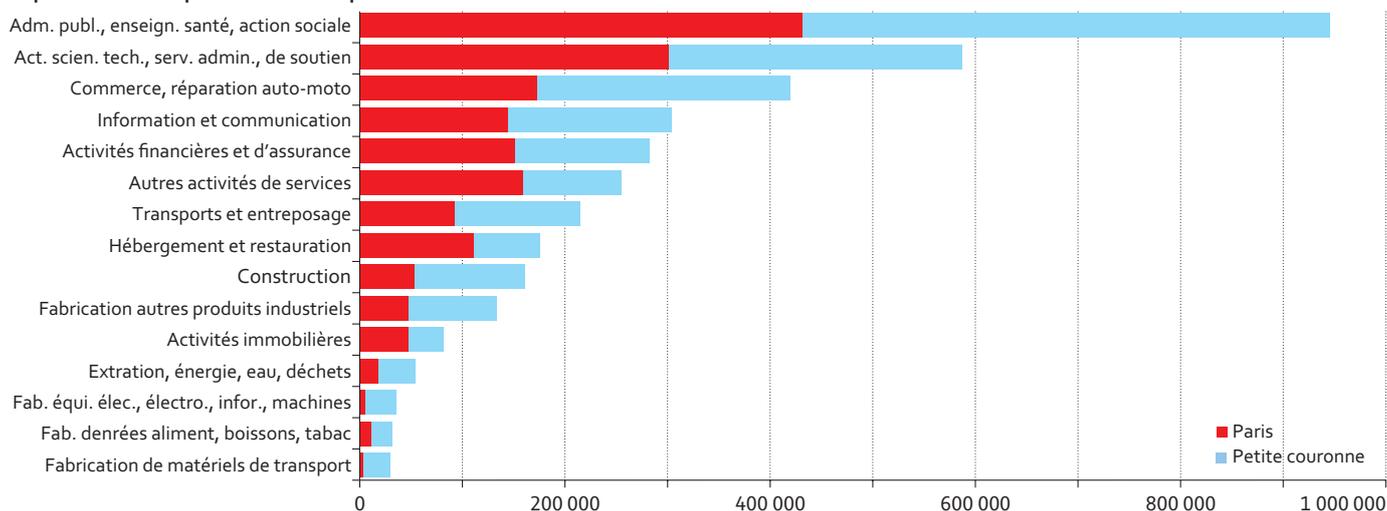
- Les services aux entreprises sont fortement représentés dans le centre de l'agglomération (603 800 emplois) particulièrement les activités de services opérationnels et les activités de services administratifs et de soutien.
- Le commerce, compte 420 700 emplois dont près de 11 % sont occupés par des non salariés.
- L'administration publique reste un grand pourvoyeur d'emploi qui regroupe 366 800 emplois. En ajoutant les services de santé, d'action sociale, d'éducation et d'administration, l'ensemble de ces activités concerne 1 emploi sur quatre. L'importance de ce secteur se relie à la forte concentration d'administrations centrales et de ministères dans la capitale.
- 7 % des emplois relèvent du secteur de l'industrie en 2008. Ils sont concentrés principalement dans la production et la distribution de gaz et

d'électricité (34 700 emplois), la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac (30 550 salariés) ou encore la fabrication de matériels de transport (29 000 emplois).

Géographiquement les emplois du centre de l'agglomération sont concentrés pour moitié à Paris (47 %), pour un quart dans les Hauts-de-Seine (25 %) tandis que 14 % sont implantés en Seine-Saint-Denis et 14 % dans le Val-de-Marne. Le département des Hauts-de-Seine regroupe 36 % des emplois du secteur secondaire du fait de la présence de sièges sociaux d'entreprises industrielles. Les activités de services sont implantées en majorité à Paris (50,4 %).

À Paris, 308 500 emplois sont exercés dans des activités de services scientifiques, techniques, administratifs et de conseil soit 17 % des emplois de la capitale. Les banques et les compagnies d'assurance sont également bien présentes dans certains arrondissements parisiens. Elles concentrent 8,4 % des emplois de Paris ce qui représente 150 700 emplois. En petite couronne notamment dans les Hauts-de-Seine, le secteur des activités de services aux entreprises et de conseil est aussi bien représenté puisqu'il regroupe 19 % des emplois du département.

Répartition des emplois à Paris et en petite couronne selon leur secteur d'activité en 2008



Nombre d'emplois par activité

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
Paris	1 237	86 010	56 990	174 958	1 454 171	1 773 365
Hauts-de-Seine	367	98 566	37 008	93 299	695 043	924 283
Seine-Saint-Denis	245	53 477	39 456	78 467	367 692	539 338
Val-de-Marne	524	39 217	33 421	73 995	366 520	513 678
Petite couronne	1 137	191 261	109 885	245 761	1 429 255	1 977 298
Centre de l'agglomération	2 373	277 271	166 875	420 719	2 883 426	3 750 664
Grande couronne	10 708	240 238	118 957	269 528	1 218 310	1 857 740
Ile-de-France	13 081	517 509	285 832	690 247	4 101 736	5 608 404

Source : Insee, recensement de 2008

Les évolutions par secteur : baisse dans l'industrie et la construction ; stabilité dans le tertiaire marchand et non marchand

Le secteur tertiaire marchand très prédominant dans l'économie parisienne a connu depuis 1989 une alternance de périodes de baisse (entre 1989 et 1997), de hausse (entre 1998 et 2002) puis à nouveau de baisse entre 2002 et 2004. De 2005 à 2008, le nombre d'emplois se stabilise autour de 1 200 000 emplois salariés. Enfin le secteur tertiaire non marchand qui représente un quart de l'emploi de la capitale est stable depuis près de 20 ans avec en moyenne 430 000 emplois.

Après plusieurs décennies de baisse, le nombre d'emplois dans l'industrie se stabilise ces dernières années (2005-2008) aux environs de 80 000 emplois

Depuis 1989 ce secteur a perdu plus de 110 000 emplois. Cette baisse a été particulièrement forte entre 1990 et 1999 (- 87 000 emplois). Le poids de l'industrie est passé de 10 % en 1989 à 5 % en 2008 et le nombre d'emplois salariés a baissé de près 60 % passant de 189 400 à 79 200 emplois.

Le nombre d'emplois dans le secteur de la construction s'est stabilisé entre 1999 et 2008 autour de 30 000 unités, en fort recul par rapport à la fin des années 1980

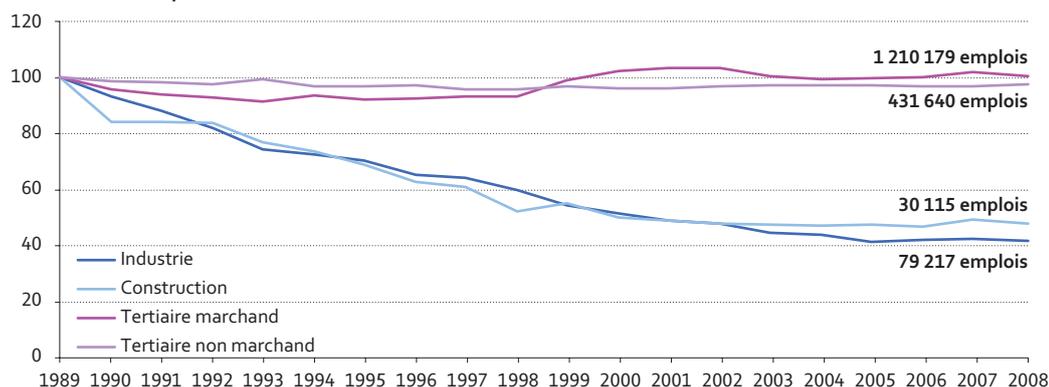
Le nombre d'emplois dans ce secteur atteignait au 31 décembre 1989 plus de 63 000 emplois salariés. Le déclin a surtout eu lieu entre 1990 et 1998, période pendant laquelle plus de la moitié des emplois ont été détruits. Fin 2008, la construction représente 2 % des emplois parisiens et compte 30 100 emplois

Le secteur tertiaire marchand animé par des mouvements divers

Dans le secteur tertiaire marchand, on peut distinguer quatre sous-secteurs :

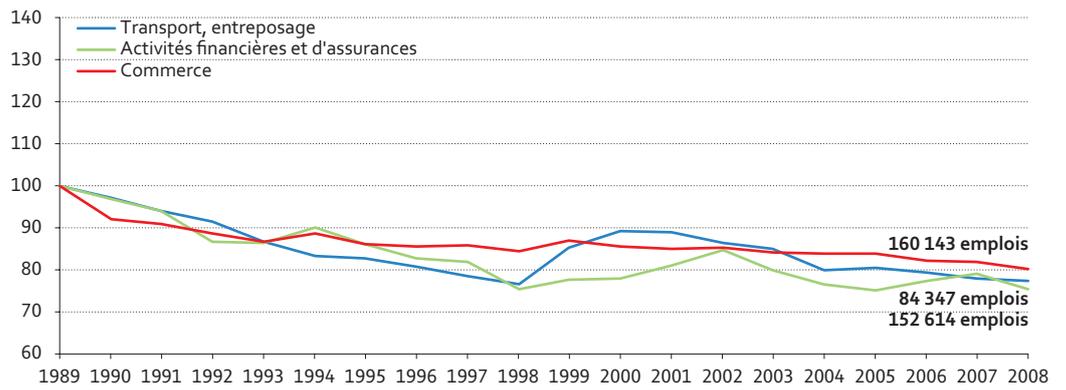
- Le commerce, le transport et l'entreposage ainsi que les activités financières et d'assurances ont connu un net recul de leur activité depuis 1989. Ensemble ces 3 secteurs ont perdu 511 000 emplois.
- Les secteurs de l'hébergement et de la restauration ainsi que les autres activités de services ont bénéficié d'une forte augmentation de leur nombre d'emplois. Dans ces secteurs le nombre d'emplois salariés a augmenté de + 30 % en près de 20 ans ce qui représente une création de 69 120 emplois.
- Quand aux secteurs de l'information, de la communication et des activités de services scientifiques, administratifs et de soutien, ils ont connu une alternance de plusieurs périodes de baisse (entre 1989 et 1993 puis entre 2001 et 2003) et de hausse (modérée entre 1993 et 1997 puis forte jusqu'en 2001). Depuis 2003, le nombre d'emplois dans ces secteurs se situe à 135 500 pour l'information et de la communication et à 160 000 pour les activités de services scientifiques, administratifs et de soutien.
- Après avoir connu de fortes variations (à la baisse puis à la hausse) entre 1989 et 1991, le secteur des activités immobilières bénéficie depuis 1992 d'une relative stabilité de son nombre d'emplois salariés.

Évolution de l'emploi salarié (base 100 au 31/12/1989)

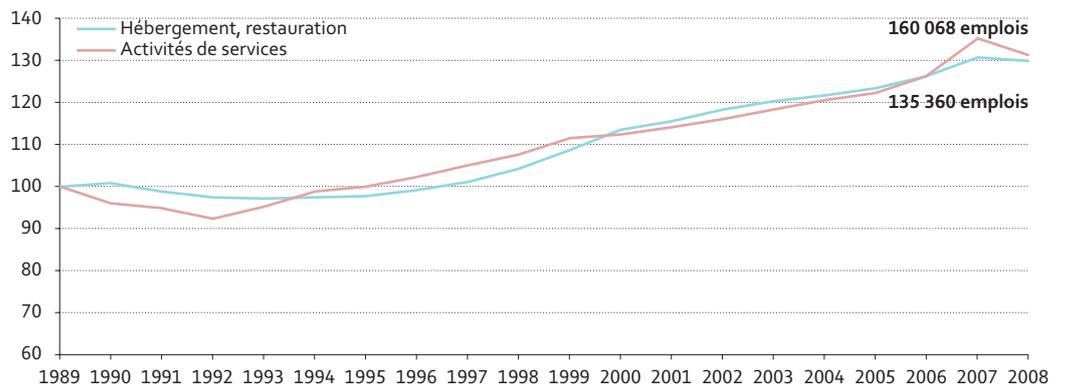


Source : Insee, Estel

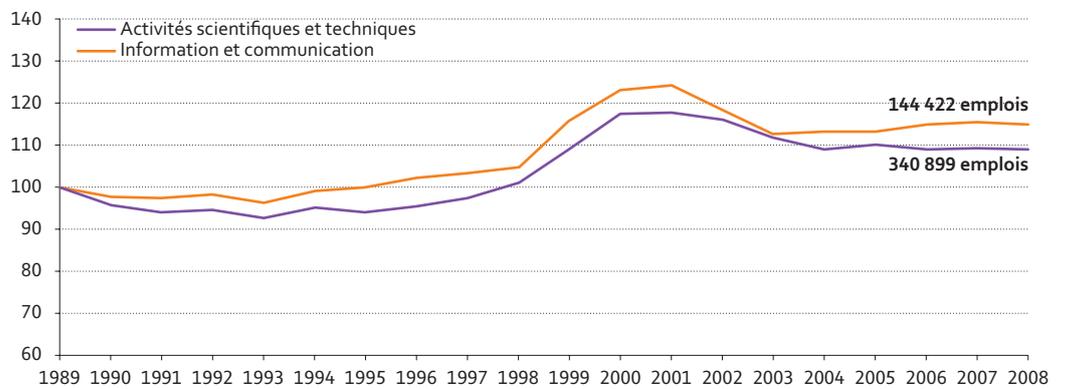
Transport, Entreposage - Activités financières et d'assurances - Commerce



Hébergement, restauration - Activités de services



Activités scientifiques et techniques - Information et communication



Activités immobilières



Population, logement, emploi

Résultats de l'exploitation globale 2008 et chiffres de population 2009

Entre 1999 et 2009, la population de Paris s'accroît de près de 10 900 habitants par an, ce qui marque une inversion de tendance par rapport aux décennies précédentes. Un regain démographique encore plus marqué s'observe dans les communes limitrophes. Ces évolutions se relient à l'augmentation du nombre de logements mais aussi à la baisse de la vacance ainsi qu'à la stabilisation de la taille moyenne des ménages, qui sont des phénomènes nouveaux. La population évolue aussi dans sa composition. La part des ménages d'une seule personne plafonne tandis que celle des familles s'accroît sous l'effet d'une natalité élevée. Sur le plan de l'âge, les changements sont peu marqués. Malgré la tendance régionale et nationale au vieillissement, la part des 60 ans ou plus augmente très peu dans la capitale. Les changements socio-professionnels se poursuivent avec une nouvelle progression des « cadres et professions supérieures » et un recul des « ouvriers » et des « employés ». Parallèlement, la part des ménages propriétaires augmente, même si la location demeure de très loin le statut dominant à Paris.